Du lycée au supérieur : trajectoires étudiantes des bacheliers de l'académie de Bordeaux

Observatoire de la formation et de la vie universitaire
Projet ObSup

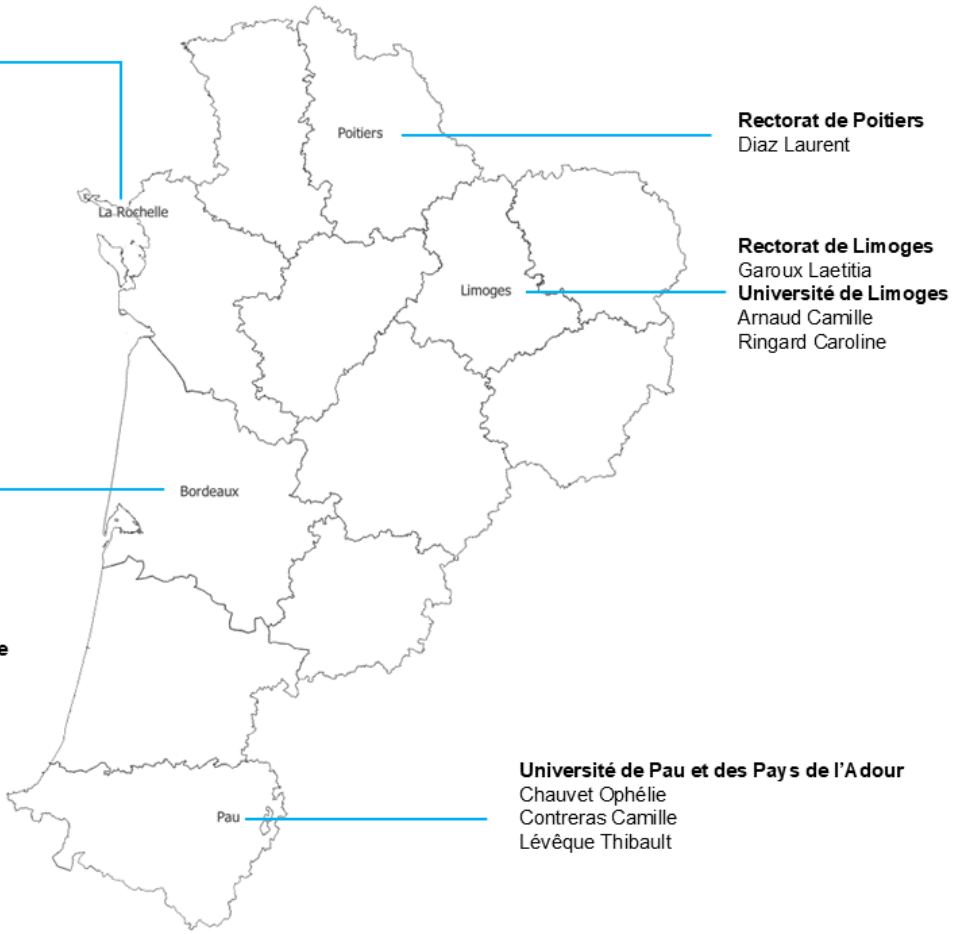
Juin 2026

université de BORDEAUX

Remerciements

La réalisation de ces travaux n'aurait pas été possible sans l'intérêt et le soutien financier du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, à qui nous présentons nos sincères remerciements.

Nos remerciements vont également aux experts des observatoires et structures assimiliées des établissements de la CCT, des services statistiques des trois académies de Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Poitiers et Limoges), et des services « Études, prospective et évaluation » et « Enseignement supérieur, vie étudiante, culture scientifique » de la Région Nouvelle-Aquitaine, pour leur participation aux groupes de travail, leur expertise ainsi que pour la qualité des échanges.



Contexte

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet d'Observation territoriale des trajectoires des étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur (ObSup), lauréat en 2024 de l'appel à projets « Favoriser la réussite étudiante » de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de son axe n°4 « Renforcer les compétences pour répondre aux besoins socio-économiques ».

Coordonné par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire de l'université de Bordeaux, le projet réunit huit établissements d'enseignement supérieur néo-aquitains signataires de la Convention de Coordination Territoriale[1] (CCT) : les Universités de Bordeaux, Bordeaux Montaigne, de Pau et des Pays de l'Adour, de Limoges, La Rochelle Université, Bordeaux Sciences Agro, l'Institut National Polytechnique de Bordeaux et Sciences Po Bordeaux. Le projet ObSup vise à donner une nouvelle dimension à cette coopération entre observatoires et services d'études, en l'ouvrant aux directions statistiques des rectorats de la Région académique (DEP) ainsi qu'aux directions d'études et prospectives et d'enseignement supérieur, vie étudiante et culture scientifique de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le projet ObSup vise à installer un dispositif innovant d'observation et d'évaluation territoriales de l'enseignement supérieur afin d'éclairer les décisions et l'action publique, en réponse aux enjeux communs d'accès à l'enseignement supérieur, de besoins en compétences des employeurs, d'adaptation de l'offre de formation et de transfert de connaissance de la recherche vers la société.

La gouvernance du projet s'appuie sur un comité de pilotage, qui rassemble les représentants politiques de l'action 3 de la CCT, du Conseil régional et de la Région académique. Ce dernier arbitre et oriente les études à conduire en réponse aux axes de travail du projet. La mise en oeuvre des études s'appuie sur un comité opérationnel réunissant les experts des parties prenantes du projet. Il arbitre notamment les choix méthodologiques.

A travers la constitution d'un portefeuille d'études partagées et leur articulation avec les enjeux régionaux et grâce à la collaboration rapprochée entre la CCT, la Région Nouvelle Aquitaine et la Région académique sur le volet Etudes socio-économiques, le projet favorise une véritable démarche partagée d'objectivation des réalités territoriales de l'éducation, des flux et des parcours dans l'enseignement supérieur.

[1] La convention de coordination territoriale réunit ces 8 établissements signataires autour d'un objectif commun : travailler ensemble à favoriser l'accès des différents publics à l'enseignement supérieur et à mettre en cohérence l'offre de formation au regard des singularités et des équilibres territoriaux. Parmi les 9 actions qui structurent ce partenariat, l'action 3 Études, co-portée par l'université de Bordeaux et l'université Bordeaux Montaigne, s'attache à réaliser le suivi et les études relatives aux conditions de vie des étudiants, à leur trajectoire et aux formations au niveau régional.

Présentation des rapports d'études

À ce stade du projet, trois thématiques ont été retenues par le COPIL :

- l'évaluation de la pertinence de 3 dispositifs spécifiques d'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur, déployés sur le territoire néo-aquitain à destination du secondaire ;
- l'analyse fine des trajectoires étudiantes de l'académie de Bordeaux depuis le baccalauréat ;
- l'insertion professionnelle des diplômés des établissements de la convention de coordination territoriale.

Ce choix traduit la volonté du comité d'articuler à la fois les enjeux territoriaux portés par le conseil régional et la région académique et les enjeux de réussite étudiante au cœur des missions des établissements.

Le premier rapport, consacré aux dispositifs d'égalité des chances en Nouvelle-Aquitaine, évalue la pertinence du ciblage de trois dispositifs présents sur le territoire régional (ACCES, CODA et les Cordées de la réussite) au regard des inégalités sociales, territoriales et informationnelles qui structurent l'accès à l'enseignement supérieur. Mobilisant l'indice de position sociale, l'indice d'éloignement ainsi qu'une analyse multivariée conduite sur l'ensemble des 328 lycées de la région, l'étude montre un ciblage globalement cohérent avec les objectifs affichés. Les lycées publics, les établissements les plus défavorisés et les plus isolés géographiquement bénéficient significativement plus souvent d'un dispositif. Elle met néanmoins en évidence des points de vigilance, en particulier dans les espaces urbains et périurbains défavorisés ainsi que parmi les lycées professionnels moins couverts malgré une vulnérabilité sociale avérée.

Le deuxième rapport s'intéresse aux trajectoires étudiantes des bacheliers de l'académie de Bordeaux, du lycée à l'enseignement supérieur. En appariant des données administratives de l'enseignement secondaire et supérieur, il combine une analyse territoriale des poursuites d'études à N+1, qui révèle des orientations post-baccalauréat très différenciées selon les départements d'origine, et une analyse longitudinale sur cinq ans permettant d'identifier quatorze trajectoires-types au sein de la cohorte des bacheliers 2019-2020. L'étude confirme la forte diversification des parcours dans l'enseignement supérieur (les trajectoires véritablement linéaires concernent un peu moins d'un étudiant sur deux) et le rôle déterminant de l'origine sociale et du passé scolaire dans leur structuration. Deux approfondissements thématiques complètent l'analyse. L'un sur la sous-représentation persistante des filles dans les filières scientifiques, l'autre sur le profil des bacheliers qui ne sont plus retrouvés dans les bases administratives cinq ans après l'obtention du baccalauréat.

Le troisième rapport porte sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur des établissements de la CCT, à partir des enquêtes territoriales d'insertion menées auprès des diplômés de licence professionnelle, de master, de doctorat, ainsi que des diplômés d'écoles d'ingénieurs et de Sciences Po Bordeaux. Il décrit les principaux indicateurs de l'emploi (taux d'insertion, statut de cadre, nature du contrat, mobilité géographique, niveau de rémunération) et leur progression avec le niveau de diplôme, avant d'examiner les facteurs individuels associés à la qualité et à la localisation de l'insertion, tels que l'alternance, le genre ou l'origine géographique. Une cartographie de l'insertion des diplômés complète l'analyse, en

révélant une insertion très majoritairement concentrée à proximité des grands centres urbains, avec une attraction d'autant plus forte que le niveau de diplôme est élevé.

Bien que traitant de thématiques distinctes, ces trois rapports partagent une même ambition : objectiver, à partir de données quantitatives robustes et d'une lecture territoriale fine, les mécanismes d'accès, de poursuite et de réussite dans l'enseignement supérieur en Nouvelle-Aquitaine, afin d'éclairer les décisions des établissements de l'enseignement supérieur, du Conseil Régional et de la Région académique.

Glossaire

Scolarité

Système d'information recensant les inscriptions des élèves dans les établissements publics et privés du second degré dépendant du ministère de l'éducation nationale.

Sysca

Système d'information statistique consolidé académique pour les élèves qui remplace depuis 2017 BEA (Base Elèves Académiques).

SISE

Système d'information sur le suivi de l'étudiant qui recense les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur.

Cyclades

Base de données des annales du bac et du DNB.

IPS

Indice de position sociale, un indicateur calculé par la DEPP. Il résume les conditions socio-économiques et culturelles des familes des élèves accueillis dans l'établissement. Il permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements, mais aussi à l'intérieur de ces mêmes établissements.

Indice d'éloignement

Indicateur, calculé par la DEPP, synthétisant l'éloignement géographique des établissements qui intègre dans son calcul l'éloignement géographique des élèves qui y sont scolarisés, mais aussi l'offre de formation et l'offre culturelle et sportive autour de l'établissement.

Taux de réussite au baccalauréat

Correspond au rapport entre le nombre d'admis au bac et le nombre de candidats présents aux examens. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Il est determiné en divisant le nombre d'inscrits en N+1 dans un établissement d'enseignement supérieur, répértorié dans les fichiers SISE, par le nombre de bacheliers admis lors de la session du bac.

Table des matières

Contexte 3

Présentation des rapports d'études 4

Glossaire 6

Table des matières 7

Introduction 8

1. Territoire et poursuites d'études 12

1.1 Des profils territoriaux contrastés 12

1.2 Évolution récente des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur : néo-bacheliers vs. poursuivants 14

1.3 Des dynamiques territoriales différenciées selon les principales formations du supérieur 16

- Une baisse globale des inscriptions en licence ----- 16
- Des inscriptions en BTS en hausse mais contrastées selon les territoires ----- 17
- Des inscriptions en DUT/BUT en recul sur la période récente ----- 18
- CPGE : des dynamiques territoriales opposées entre Gironde et Dordogne ----- 19

2. Quatorze trajectoires types de poursuite d'études 21

2.1 Des trajectoires différenciées selon l'origine et le passé scolaire 23

- Les licences sans rupture ----- 23
- Les licences qui s'accrochent ----- 24
- Les parcours en BTS ----- 24
- Les parcours de réajustement entre licence et BTS ----- 25
- Les parcours en DUT ----- 26
- Les parcours de transition entre DUT et BUT ----- 27
- Les parcours en classes préparatoires ----- 27
- Les parcours en écoles d'ingénieurs (entrée directe) ----- 28
- Les parcours en écoles de commerce (entrée directe) ----- 28
- Les parcours en PASS et formations de santé ----- 29
- Les orientations vers le secteur paramédical ----- 29
- Les parcours en formations séléctives ----- 30
- Les « sorties » de l'enseignement supérieur ----- 31
- Les parcours divers et non classifiés ----- 33

Conclusion 34

Bibliographie 36

Table des illustrations 37

- Tableaux ----- 37
- Graphiques ----- 37
- Cartes ----- 37
- Figures ----- 37

Annexes 39

Introduction

Les parcours dans l'enseignement supérieur sont aujourd'hui de plus en plus diversifiés. La massification de l'accès aux études supérieures, la multiplication des filières d'études et des possibilités de réorientation ont contribué à rendre les trajectoires étudiantes moins linéaires qu'auparavant. Les étudiants peuvent connaître des changements de formation, des interruptions d'études ou encore des mobilités entre établissements. Ainsi, les parcours étudiants ne peuvent plus être réduits à une succession « idéale » d'années validées sans rupture (Cordazzo, 2013). Comprendre comment ces parcours se construisent et évoluent sur le temps long suppose au contraire de prendre en compte la diversité des situations et des cheminements individuels dans le temps. L'analyse longitudinale par suivi de cohorte permet de répondre à cet objectif en observant les données dans une perspective temporelle et en mettant en évidence les changements d'état qui s'y produisent au cours du temps ainsi que les durées écoulées entre les changements successifs d'états (Les cahiers de Résosup, 2011).

Dans cette perspective, ce travail propose une étude des parcours dans l'enseignement supérieur des élèves de terminale de l'académie de Bordeaux. À partir de données administratives issues des systèmes d'information de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, l'objectif est d'analyser la diversité des trajectoires étudiantes et d'interroger le rôle des caractéristiques scolaires, sociales et territoriales dans les choix d'orientation et la continuité des parcours. L'idée est de saisir la trajectoire étudiante comme un ensemble cohérent d'événements qui doivent être étudiés dans leur enchaînement et non indépendamment les uns des autres. Si de nombreux travaux sur les parcours de vie reposent sur des approches centrées sur les transitions, il est également possible d'étudier les trajectoires comme une unité d'analyse à part entière, considérée dans sa globalité.

Cependant, l'hétérogénéité des trajectoires individuelles est souvent très importante, ce qui rend leur description difficile. En ce sens, la construction d'une typologie de trajectoires permet de proposer une représentation simplifiée de cet ensemble complexe. Pour cela, nous décidons de mobiliser une approche d'analyse de séquences, qui permet d'explorer les données longitudinales individuelles, de mettre en évidence des régularités dans les parcours et de réduire la complexité des trajectoires étudiantes observées, notamment à travers la construction de trajectoires-types (Robette, 2011). L'objectif de cette approche est principalement d'explorer et décrire les parcours d'études, d'en identifier les principales formes et de mieux comprendre les différences de cheminements entre les étudiants.

Ce rapport s'organise en deux grandes parties, qui proposent deux approches complémentaires des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur.

Partie I. Analyse territoriale des poursuites d'études.
Comment les choix d'orientation après le baccalauréat varient-ils selon les territoires de l'académie de Bordeaux ? Comment ont-ils évolué ces dernières années ? Cette première partie s'appuie sur une analyse cartographique des inscriptions dans l'enseignement supérieur

à l'année N+1[2], afin de mettre en évidence les disparités territoriales et les évolutions des inscriptions dans les principales formations du supérieur.

Partie II. Analyse longitudinale des trajectoires étudiantes.
Quelles sont les principales trajectoires suivies par les bacheliers au cours des cinq années suivant l'obtention du baccalauréat ? Comment se différencient-elles selon les caractéristiques sociales, scolaires et territoriales des étudiants ? Cette seconde partie mobilise une analyse de séquences afin d'identifier des trajectoires-types et de mieux comprendre les dynamiques de réorientation, de stabilité ou de rupture dans les parcours.

Les données mobilisées et les choix méthodologiques propres à chaque approche sont présentés dans des encadrés dédiés.

Encadré 1 • Bases de données et champ d'analyse

Les données mobilisées

Les données utilisées dans ce travail proviennent de plusieurs sources administratives permettant de suivre les parcours scolaires et étudiants de manière longitudinale. Elles reposent principalement sur l'appariement des bases Scolarité, Cyclades et SISE.
Les données relatives au second degré sont issues du système d'information Scolarité, actualisé chaque année en octobre à partir des extractions de données de Sysca. Elles couvrent l'ensemble des élèves inscrits dans les établissements du second degré, publics et privés sous contrat, de la France métropolitaine et des DOM, dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Elles incluent des informations administratives individuelles décrivant les élèves par leurs caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, origine sociale, nationalité) ainsi que des détails sur leur établissement de scolarisation (caractéristiques administratives et géographiques). Les résultats au baccalauréat sont intégrés à la base Scolarité via Cyclades, qui permet de compléter les informations sur la réussite et les caractéristiques des élèves en classe de terminale.

Les données de l'enseignement supérieur proviennent du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), qui recense les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur. Les inscriptions sont observées à la date du 15 janvier. Chaque inscription est rattachée à un étudiant identifié par son numéro INE, à une formation identifiée par son code SISE et à un établissement localisé via son numéro UAI (Unité Administrative Immatriculée). Ces fichiers contiennent donc des données individuelles remontées chaque année par les établissements. Le champ SISE couvre une grande partie des formations de l'enseignement supérieur, même si certaines limites subsistent, notamment pour une partie des établissements privés et pour les poursuites d'études à l'étranger, ce qui peut conduire parfois à une sous-estimation de certaines poursuites d'études. Les sorties de la base peuvent, en effet, correspondre à différentes situations : arrêt des études, poursuite dans une formation hors du champ du dispositif ou mobilité hors du territoire national. Tout au long de ce rapport, ces situations seront regroupées dans la catégorie des « non retrouvés ».

Le suivi statistique repose ainsi sur l'appariement via l'INE de ces différentes sources, réalisé par le rectorat de l'académie de Bordeaux dans le cadre d'une convention avec l'université de Bordeaux. L'ensemble de ces bases constitue aujourd'hui un support central pour l'analyse des parcours étudiants dans l'enseignement supérieur.

[2] Dans ce rapport, l'année N+1 correspond à l'année suivant l'obtention du baccalauréat, c'est-à-dire à la première année de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur après la terminale.

Champ de l'étude et choix des cohortes

Le champ de l'étude repose sur plusieurs cohortes d'élèves de terminale scolarisés dans l'académie de Bordeaux, allant de l'année scolaire 2017-2018 à l'année 2023-2024. Ces différentes cohortes sont suivies dans l'enseignement supérieur à partir des bases administratives présentées ci-dessus. La durée du suivi varie toutefois selon les cohortes disponibles : les plus anciennes permettent aujourd'hui d'observer les parcours jusqu'à cinq années après l'entrée dans l'enseignement supérieur, tandis que les plus récentes ne disposent encore que d'un recul limité.

L'ensemble des cohortes disponibles sera mobilisé dans le cadre de l'analyse cartographique des inscriptions dans l'enseignement supérieur à l'année N+1 afin de mettre en évidence les évolutions dans le temps des inscriptions dans les principales formations du supérieur et les disparités territoriales qui y sont associées. En revanche, le reste des analyses statistiques portera principalement sur la cohorte des élèves de terminale de l'année scolaire 2019-2020. Malgré le caractère particulier de cette cohorte, marquée par la crise sanitaire, elle constitue à ce jour l'une des cohortes les plus récentes permettant de disposer d'un suivi suffisamment long des trajectoires étudiantes, avec une observation possible jusqu'à cinq ans après l'obtention du baccalauréat.

La cohorte 2019-2020 comprend 33 246 élèves de terminale scolarisés dans l'académie de Bordeaux. Au sein de cette cohorte, la répartition par sexe est relativement équilibrée, avec 50,1 % de filles contre 49,9 % de garçons. L'indice de position sociale médian des élèves s'élève à 109. La population étudiée réside majoritairement dans une commune urbaine (57,8 %), contre 42,2 % dans une commune rurale. L'indice d'éloignement montre que 51,2 % des élèves sont scolarisés dans un établissement considéré comme moins éloigné, contre 48,8 % dans un établissement plus éloigné[3]. La majorité des élèves est inscrite dans le secteur public (81,7 %), tandis que 18,3 % fréquentent un établissement privé. La part d'élèves boursiers au lycée s'élève à 8,5 %.
Concernant le déroulement de la scolarité au lycée, 77,3 % des élèves ne présentent aucun retard scolaire, tandis que 22,7 % ont au moins une année de retard. La répartition selon le type de baccalauréat montre que 56,5 % des élèves préparent un baccalauréat général, 20,1 % un baccalauréat technologique et 23,4 % un baccalauréat professionnel.

Le taux de réussite global au baccalauréat[4] s'élève à 96,5 %. Comme le montre la **Table 1**, les taux de réussite restent élevés pour l'ensemble des voies, même si des écarts apparaissent selon le type de baccalauréat. Les bacheliers généraux présentent le taux de réussite le plus élevé (98,5 %), suivis des bacheliers technologiques (96,4 %), tandis que les bacheliers professionnels enregistrent un taux plus faible (91,6 %). Ces trois taux restent néanmoins supérieurs aux moyennes nationales[5] observées la même année. Les résultats au baccalauréat indiquent également que 10,3 % des élèves obtiennent une mention très bien, 21,1 % une mention bien et 32,9 % une mention assez bien. À l'inverse, 30,7 % sont admis sans mention ou après les épreuves de rattrapage, tandis que 3 % des élèves n'obtiennent pas le baccalauréat. Il convient toutefois de rappeler que ces résultats s'inscrivent dans le contexte particulier de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, qui a conduit à des modalités d'évaluation adaptées et a ainsi contribué à des taux de réussite plus élevés que ceux des cohortes précédentes.

Le taux global de poursuite dans le supérieur s'élève à 73,5 %[6]. Les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur restent, quant à elles, très différenciées selon la voie de baccalauréat. Les

[3] Depuis la rentrée 2022, la médiane de l'indice d'éloignement est fixée à 100 : les lycées dont l'indice est inférieur à 100 sont considérés comme les moins éloignés, tandis que ceux dont l'indice est supérieur à 100 correspondent aux lycées les plus éloignés.

[4] Le taux de réussite au bac est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

[5] Le taux de réussite national au baccalauréat en 2020 s'élève à 95,0 %, avec 97,6 % dans la voie générale, 95,0 % dans la voie technologique et 90,4 % dans la voie professionnelle (voir Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEPP - NOTE D'INFORMATION n° 21.12 - Mars 2021).

[6] Le taux de poursuite est déterminé en divisant le nombre d'inscrits en N+1 dans un établissement d'enseignement supérieur, répertorié dans les fichiers SISE, par le nombre de bacheliers admis lors de la session du bac.

bacheliers généraux poursuivent beaucoup plus fréquemment leurs études (86,0 %) que les bacheliers technologiques (71,3 %) et professionnels (41,8 %). Comparés aux moyennes nationales, ces taux de poursuite apparaissent plus faibles[7], en particulier pour les bacheliers généraux et technologiques.

Table 1. Taux de réussite au bac et de poursuite selon le type de diplôme.

Type de baccalauréat	Taux de réussite au bac (%)	Taux de poursuite (%)
Bac général	98,5	86,0
Bac professionnel	91,6	41,8
Bac technologique	96,4	71,3

Construction de la variable d'analyse des parcours dans le supérieur

Afin de permettre le suivi longitudinal des parcours étudiants, une variable d'analyse des inscriptions dans l'enseignement supérieur a été construite. Cette variable constitue la variable de référence de l'ensemble des analyses présentées dans ce rapport, aussi bien pour l'approche territoriale des inscriptions dans le supérieur que pour l'analyse de séquences des trajectoires étudiantes qui sera présentée par la suite. Elle permet, à chaque date d'observation, d'identifier le type de formation suivie par l'étudiant.

Le recodage repose sur une harmonisation des différents codes diplômes issus des fichiers SISE, afin de regrouper les formations en catégories comparables dans le temps. Les choix de regroupement ont été réalisés en lien avec des experts métier participant au comité opérationnel, consacré au suivi des parcours, du projet ObSup afin de garantir la cohérence des catégories retenues et leur pertinence analytique.

La variable est définie pour chaque année d'observation — jusqu'à cinq années après l'obtention du baccalauréat — et distingue les grandes catégories suivantes[8] :

Table 2. Recodage des formations de l'enseignement supérieur.

Catégorie	
Études de santé	*PASS*
Études paramédicales	*Diplôme d'état d'infirmier, podologue, kiné, orthophoniste etc.*
Licence Université	*Licence générale, L.AS, Instituts Catholiques et DCG*
Licence professionnelle	
DUT	*Puis BUT à partir de la rentrée universitaire 2021-2022*
BTS	*Y compris BTSA, DNMADE, DEUST*
CPGE	
Master Université	*Y compris DSCG*
Écoles d'ingénieurs	*Formation d'ingénieur classique, prépas intégrées*
Ecoles de commerce	*Diplôme de commerce, titres RNCP, Master of, Bachelors*
Autres formations de type Bac+3 / Bac+5	*IEP, ENS et écoles spécialisées d'art, architecture etc.*
Autre	*DU, autres titres RNCP*
Non retrouvés	

Cette construction permet de disposer, sur le temps long, d'une typologie homogène des situations de formation dans le supérieur, mobilisable de manière cohérente pour l'ensemble des traitements statistiques présentés dans ce rapport.

[7] À la rentrée 2020-2021, le taux national de poursuite dans l'enseignement supérieur s'élève à 76,9 %, avec 92,9 % pour les bacheliers généraux, 78,5 % pour les bacheliers technologiques et 42,8 % pour les bacheliers professionnels (voir Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, SIES A2.1).

[8] À partir de la rentrée universitaire 2020-2021, la PACES disparaît pour laisser place à deux nouvelles voies : le Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) et la Licence Accès Santé (L.AS).

1. Territoire et poursuites d'études

Encadré 2 • Mesurer l'évolution des inscriptions dans le supérieur : le taux de croissance annuel moyen

L'analyse territoriale des poursuites d'études s'appuie sur la fusion de l'ensemble des cohortes de terminale actuellement disponibles entre les années scolaires 2017-2018 et 2023-2024, soit un total de 229 811 élèves de classe de terminale scolarisés dans l'académie de Bordeaux. L'objectif est d'étudier l'évolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur à l'année N+1 selon les territoires et les types de formation suivis.
Le choix a été fait de territorialiser l'analyse à partir du département du lycée fréquenté par l'élève. En effet, le lycée constitue un espace central dans les processus d'orientation : au-delà des caractéristiques individuelles des élèves, la composition sociale de l'établissement et l'offre de formation qui y est disponible influencent significativement les choix de poursuite d'études (Nakhili, 2010). Retenir le département du lycée permet ainsi de mieux rendre compte des logiques territoriales de poursuite d'études et des dynamiques propres aux établissements scolaires.

Afin de mesurer l'évolution des inscriptions dans les différentes formations du supérieur, l'analyse mobilise le taux de croissance annuel moyen (TCAM). Cet indicateur permet de résumer l'évolution d'un effectif sur une période donnée en estimant le rythme moyen de variation observé chaque année. Il correspond ainsi à une évolution « lissée » des inscriptions sur l'ensemble de la période étudiée.

Le TCAM est calculé à partir de la formule suivante :

$$TCAM = \left(\frac{V_f}{V_i}\right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

où Vi correspond à la valeur initiale — c'est-à-dire le nombre d'inscrits dans une formation donnée à la rentrée universitaire 2018 —, Vf à la valeur finale observée à la rentrée universitaire 2024, et n au nombre d'intervalles de temps entre la première et la dernière observation, soit six intervalles dans le cadre de cette étude.
Le TCAM est alors calculé pour chaque département et pour chaque catégorie de formation à partir des effectifs d'inscrits observés à l'année N+1. Une valeur positive du taux traduit une augmentation moyenne des inscriptions sur la période, tandis qu'une valeur négative indique une diminution.

Les résultats seront représentés sous forme de cartes afin de faciliter la lecture des disparités territoriales dans l'évolution des poursuites d'études selon les principales formations du supérieur. Cette analyse sera également mise en perspective avec l'évolution du nombre de néo-bacheliers et des poursuivants dans l'enseignement supérieur à l'échelle de l'académie. Pour cela, des courbes en indice base 100 seront mobilisées afin de comparer les dynamiques d'évolution entre départements à partir d'une même valeur de référence, fixée à 100 lors de la première année d'observation. Cette méthode permet de neutraliser les différences de taille entre départements et de raisonner en termes d'évolution relative du nombre de néo-bacheliers ou de poursuivants par rapport à la cohorte de référence 2017-2018.

1.1 Des profils territoriaux contrastés

L'analyse des caractéristiques sociales et scolaires des bacheliers originaires de l'académie de Bordeaux met en évidence d'importantes disparités entre ses départements de l'académie de Bordeaux, concernant à la fois les profils sociaux, les résultats au baccalauréat et les orientations dans l'enseignement supérieur.

En 2024, la Gironde concentre à elle seule 15 030 néo-bacheliers et 11 321 poursuivants dans l'enseignement supérieur, loin devant les Pyrénées-Atlantiques (6 656 néo-bacheliers ; 5 049 poursuivants), les Landes (3 300 ; 2 494), la Dordogne (2 780 ; 2 059) et le Lot-et-Garonne (2 565 ; 1 970).
La Dordogne, les Landes et le Lot-et-Garonne se caractérisent par des indices de position sociale plus faibles que la moyenne académique[9], avec des IPS médians respectifs de 101, 104 et 100, contre 115 en Gironde et 111 dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces trois territoires comptent également davantage de bacheliers technologiques et professionnels, ainsi qu'une moindre représentation des mentions élevées au baccalauréat. Les élèves admis au rattrapage ou sans mention y sont ainsi plus présents, tandis que les mentions bien et très bien y sont moins fréquentes.

Les taux de réussite au baccalauréat sont globalement élevés dans l'ensemble de l'académie, mais ils varient selon la voie suivie. Les bacheliers généraux affichent les niveaux de réussite les plus élevés dans tous les départements, avec des taux compris entre 96 % en Dordogne et en Gironde, 97 % en Lot-et-Garonne, et 98 % dans les Landes ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques, traduisant une relative homogénéité de la réussite au baccalauréat pour cette voie à l'échelle académique. Les bacheliers technologiques présentent des résultats légèrement inférieurs, mais globalement proches d'un département à l'autre, avec des taux allant de 90 % en Dordogne et en Gironde à 92 % en Lot-et-Garonne, et jusqu'à 95 % dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Enfin, la voie professionnelle se distingue par des taux de réussite plus faibles et plus hétérogènes selon les territoires. La Dordogne, la Gironde et le Lot-et-Garonne affichent les niveaux les plus bas, compris entre 83 % et 85 %, tandis que les Landes (88 %) et les Pyrénées-Atlantiques (90 %) enregistrent des taux légèrement plus élevés.

Les taux de poursuite dans le supérieur présentent également des variations selon les départements. Pour les bacheliers généraux, les taux de poursuite sont relativement homogènes entre territoires : 86 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 85 % en Gironde, en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, et 84 % dans les Landes. Les écarts sont légèrement plus marqués pour les bacheliers technologiques. Les taux de poursuite varient entre 73 % en Dordogne et 75 % en Gironde, tandis que les Landes atteignent 79 % et les Pyrénées-Atlantiques ainsi que le Lot-et-Garonne culminent à 80 %. La voie professionnelle, quant à elle, présente les niveaux de poursuite les plus faibles et les plus contrastés selon les territoires, de 46 % en Gironde à 53 % dans le Lot-et-Garonne, en passant par 47 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 48 % en Dordogne et 50 % dans les Landes[10]. Les orientations dans l'enseignement supérieur apparaissent elles aussi fortement différenciées selon les départements. Les territoires les plus ruraux et socialement moins favorisés — Dordogne, Landes et Lot-et-Garonne — présentent une surreprésentation des poursuites en BTS et, dans une moindre mesure, en BUT. À l'inverse, les poursuites vers les formations longues et sélectives y sont moins fréquentes, notamment en CPGE ou dans les écoles d'ingénieurs et de commerce. La Gironde se distingue, au contraire, par une concentration des poursuites

[9] Pour la cohorte des élèves de terminale 2023-2024, l'indice de position sociale médian au sein de l'académie de Bordeaux s'élève à 110.

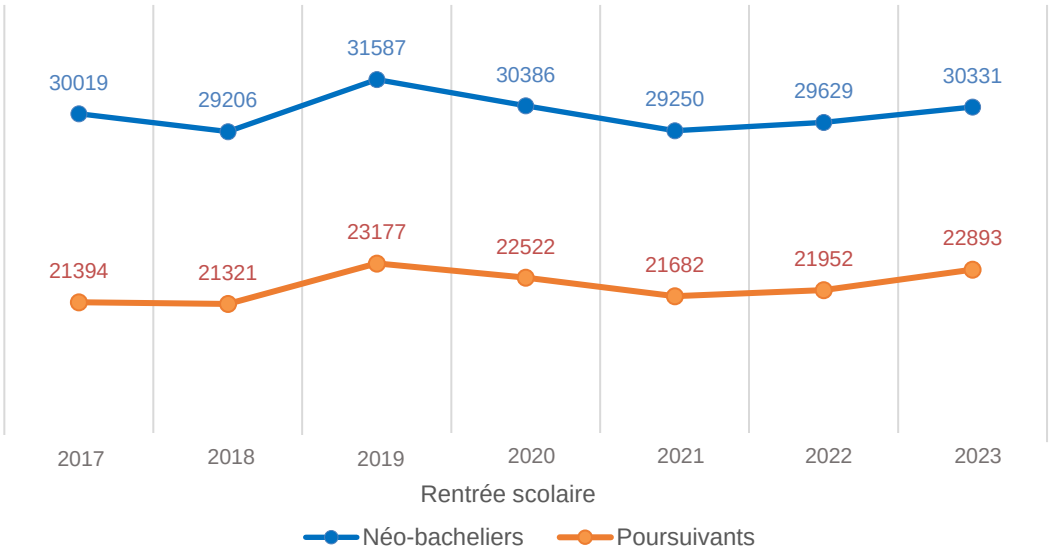
[10] En 2024, pour l'ensemble de l'académie de Bordeaux, les taux de réussite au baccalauréat sont de 97 % pour la voie générale, 85 % pour la voie professionnelle et 92 % pour la voie technologique. Les taux de poursuite dans l'enseignement supérieur s'élèvent à 85 % pour la voie générale, 48 % pour la voie professionnelle et 77 % pour la voie technologique.

vers les filières sélectives du supérieur, en particulier les CPGE, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, ainsi que les études de santé. Les Pyrénées-Atlantiques présentent enfin une plus forte surreprésentation des poursuites en écoles d'ingénieurs par rapport aux autres départements de l'académie.

1.2 Évolution récente des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur : néo-bacheliers vs. poursuivants

L'analyse des effectifs de néo-bacheliers et de poursuivants permet de replacer les dynamiques territoriales observées dans un contexte démographique plus large, avant d'examiner plus précisément les évolutions propres à chaque département.
L'évolution des effectifs de néo-bacheliers et de poursuivants originaires de l'académie de Bordeaux entre 2017 et 2023 (**Graphique 1**) met en évidence des fluctuations relativement modérées d'une année à l'autre. Les deux séries suivent une dynamique globalement parallèle, marquée par une hausse des effectifs autour de la période de crise sanitaire ainsi qu'au moment de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat, entrée en vigueur à partir de l'année scolaire 2020-2021. Après un léger recul observé à la rentrée universitaire 2021, les effectifs repartent légèrement à la hausse à partir de 2022, aussi bien pour les néo-bacheliers que pour les poursuivants.

Graphique 1. Évolution des effectifs de néo-bacheliers et de poursuivants dans le supérieur originaires de l'académie de Bordeaux (2017-2023)

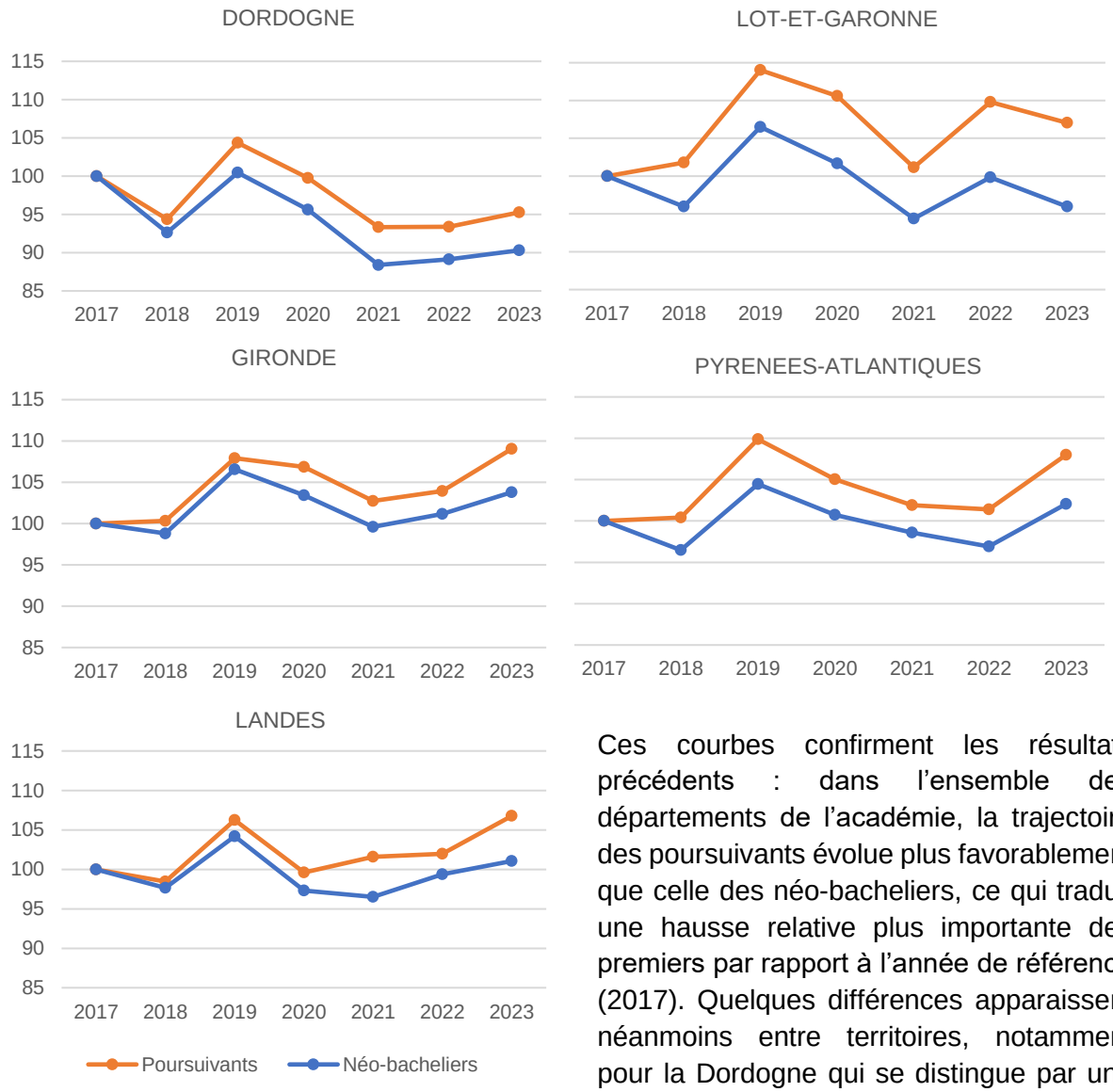


Sur l'ensemble de la période, les poursuivants représentent environ 70 à 75 % des néo-bacheliers[11]. L'écart entre les deux séries tend néanmoins à se réduire légèrement en fin de période, en lien avec une progression un peu plus marquée du nombre de poursuivants sur les dernières années. Cette augmentation plus rapide du nombre de poursuivants ne traduit toutefois pas uniquement une hausse de la propension des néo-bacheliers à poursuivre leurs études. Elle peut également s'expliquer par une amélioration du suivi statistique des parcours

[11] Le rapport entre les poursuivants et les néo-bacheliers correspond au taux de poursuite. Cet indicateur passe de 71,72 % pour la cohorte 2017-2018 à 75,48 % pour la cohorte 2023-2024.

étudiants, liée notamment à une meilleure prise en compte du champ de l'enseignement supérieur dans les bases SISE ainsi qu'à un appariement plus complet des identifiants INE entre les fichiers du secondaire et du supérieur.
Comme déjà anticipé, l'analyse des évolutions par département à l'aide d'indices base 100 (**Graphique 2**) permet de neutraliser les différences de taille entre territoires et de comparer les dynamiques relatives des effectifs étudiés.

Graphique 2. Évolution relative des effectifs de néo-bacheliers et de poursuivants par département d'origine



Ces courbes confirment les résultats précédents : dans l'ensemble des départements de l'académie, la trajectoire des poursuivants évolue plus favorablement que celle des néo-bacheliers, ce qui traduit une hausse relative plus importante des premiers par rapport à l'année de référence (2017). Quelques différences apparaissent néanmoins entre territoires, notamment pour la Dordogne qui se distingue par une progression plus faible du nombre de néo-bacheliers et de poursuivants. Les indices n'y dépassent le seuil de 100 que pour l'année scolaire 2019-2020, marquée par la crise sanitaire. Sur l'ensemble de la période, la dynamique de la Dordogne demeure ainsi en retrait par rapport à celle des autres départements.

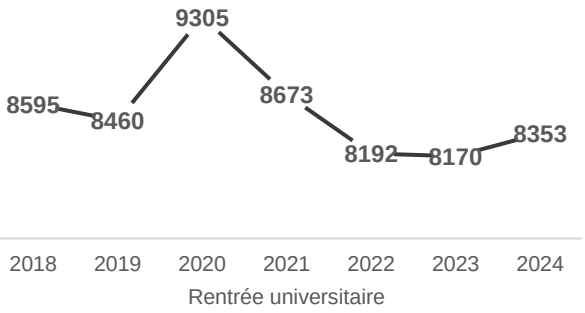
1.3 Des dynamiques territoriales différenciées selon les principales formations du supérieur

L'analyse s'appuie désormais sur les cartes présentant le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des néo-bacheliers originaires de chaque département inscrits dans les principales formations du supérieur à l'année N+1, tel que défini dans l'encadré méthodologique. Pour rapple, le TCAM synthétise l'évolution des effectifs d'inscrits à l'année N+1 dans les principales formations[12] de l'enseignement supérieur entre la rentrée universitaire 2018 et 2024, et permet de mettre en évidence des spécificités départementales en matière d'orientation sur le temps long.

◆ Une baisse globale des inscriptions en licence

À l'échelle de l'académie, le nombre de néo-bacheliers originaires de l'académie de Bordeaux inscrits en licence en France à l'année N+1 (**Graphique 3**) connaît une évolution globalement en baisse entre 2018 et 2024, passant de 8 595 à 8 353 inscrits. Après une hausse ponctuelle observée en 2020 (9 305 inscrits), les effectifs reculent entre 2021 et 2023 avant de repartir légèrement à la hausse en 2024.

Graphique 3. Évolution des inscriptions en licence (2018-2024)



Carte 1. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en licence par département d'origine entre 2018 et 2024.



La carte du taux de croissance annuel moyen (**Carte 1**) vient confirmer cette tendance générale à l'échelle départementale. Le TCAM correspond ici à la variation moyenne annuelle du nombre de néo-bacheliers originaires de chaque département inscrits en licence à l'année N+1, quelle que soit la localisation de leur formation, entre 2018 et 2024. Il met en évidence une baisse des inscriptions dans la majorité des départements. La Dordogne enregistre le recul le plus marqué, avec une diminution moyenne de 2,10 % par an de ses bacheliers inscrits en licence sur la période. Le Lot-et-Garonne présente également une baisse, plus modérée, de 0,86 % par an, tandis que la Gironde et les Landes affichent des diminutions limitées, de l'ordre de 0,39 % par an chacune. Les Pyrénées-Atlantiques constituent le seul département où les inscriptions progressent légèrement, avec une hausse moyenne de 0,18 % par an, traduisant une situation globalement stable sur l'ensemble de la période.

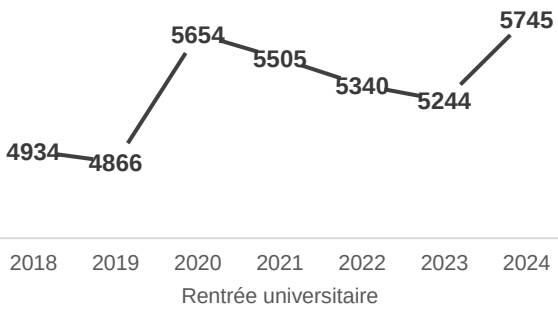
[12] Les figures relatives à l'évolution des effectifs de néo-bacheliers originaires de l'académie inscrits dans les autres types de formation de l'enseignement supérieur que les courbes d'évolution correspondantes sont présentées en annexe.

Si on s'intéresse à la part des bacheliers originaires de l'académie inscrits en licence hors académie de Bordeaux, les situations varient encore une fois sensiblement selon les départements. Le Lot-et-Garonne se distingue nettement avec les taux les plus élevés entre 2018 et 2024, oscillant entre 23 % et 28 %, témoignant d'une propension plus marquée des bacheliers originaires de ce département à poursuivre leurs études en licence au-delà du territoire académique. La Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques enregistrent également une légère progression, passant respectivement de 15 % à 18 % et de 13 % à 18 %. Les Landes suivent une trajectoire similaire, avec des taux progressant de 9 % à 18 % sur la période. La Gironde présente en revanche les taux les plus faibles et les plus stables, compris entre 8 % et 14 %, ce qui pourrait s'expliquer par une plus forte concentration de l'offre de licence dans l'agglomération bordelaise, favorisant ainsi le maintien des bacheliers originaires de ce département au sein de l'académie.

◆ Des inscriptions en BTS en hausse mais contrastées selon les territoires

Le nombre de néo-bacheliers originaires de l'académie de Bordeaux inscrits en BTS en France à l'année N+1 augmente globalement entre 2018 et 2024, passant de 4 934 à 5 745 inscrits (**Graphique 4**). Après une légère baisse observée en 2019 (4 866 inscrits), les effectifs connaissent une forte hausse en 2020 (5 654 inscrits), avant de diminuer progressivement entre 2021 et 2023. Les inscriptions repartent toutefois nettement à la hausse en 2024 atteignant leur niveau le plus élevé sur l'ensemble de la période.

Graphique 4. Évolution des inscriptions en BTS (2018-2024)



Ces évolutions apparaissent toutefois contrastées selon les départments d'origine (**Carte 2**). Le Lot-et-Garonne enregistre la progression la plus marquée, avec une augmentation moyenne de 4,15 % par an des inscriptions en BTS sur la période. La Gironde connaît également une hausse soutenue (+3,96 % par an), suivie par les Landes (+2,00 % par an), tandis que les Pyrénées-Atlantiques affichent une progression plus modérée (+1,13 % par an). À l'inverse, la Dordogne (-0,72 % par an), malgré la surreprésentation des bacheliers originaires de ce département dans ces filières, se distingue par une quasi-stabilité du nombre d'inscrits en BTS entre 2018 et 2024.

Carte 2. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en BTS par département d'origine entre 2018 et 2024.



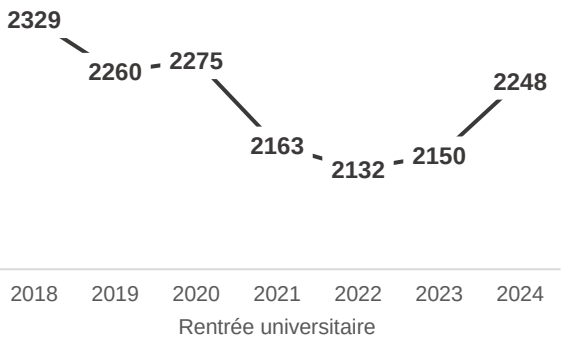
Pour les inscriptions en BTS, la mobilité hors académie est globalement plus

contenue qu'en licence, et les écarts entre départements moins prononcés. Les bacheliers originaires de Gironde se démarquent par des taux particulièrement bas et stables, ne dépassant jamais 7 % sur l'ensemble de la période. Les Landes affichent des niveaux comparables, oscillant entre 7 % et 10 %. Les bacheliers originaires du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques présentent des taux un peu plus élevés, autour de 12 à 17 %, mais qui tendent à se stabiliser voire à diminuer légèrement en fin de période. Les bacheliers originaires de Dordogne, quant à eux, se situent dans une position intermédiaire, avec des taux compris entre 9 % et 12 % sur la quasi-totalité de la période. Ces niveaux globalement contenus reflètent le caractère majoritairement local de l'offre de BTS.

◆ Des inscriptions en DUT/BUT en recul sur la période récente

Les inscriptions en DUT, puis en BUT[13], des néo-bacheliers originaires de l'académie présentent une tendance globalement orientée à la baisse entre 2018 et 2024 (**Graphique 5**). Les effectifs passent de 2 329 inscrits en 2018 à 2 248 en 2024. La période est marquée par une phase de recul progressif entre 2020 et 2022, conduisant à un point bas en 2022 (2 132 inscrits). Une légère reprise s'observe ensuite à partir de 2023, sans permettre un retour aux niveaux observés en début de période. L'évolution globale reste ainsi négative sur l'ensemble de la période, malgré une amélioration plus récente.

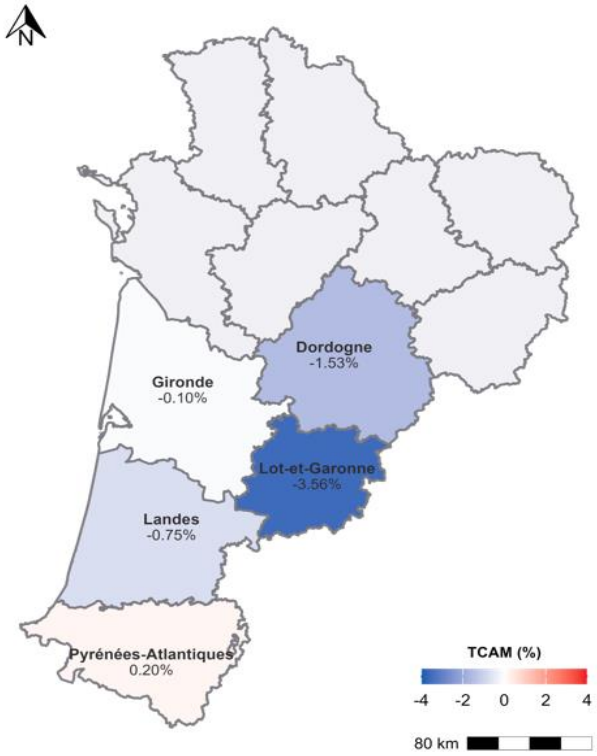
Graphique 5. Évolution des inscriptions en DUT/BUT (2018-2024)



La **Carte 3** confirme une tendance globalement orientée à la baisse dans la plupart des départements d'origine, avec des intensités variables selon les territoires. Ce recul global s'explique en partie par la diminution des capacités d'accueil dans ces formations dans le cadre de la réforme, le passage au BUT en trois ans ayant conduit à une réduction du nombre de places disponibles en première année.

Le recul est particulièrement marqué parmi les bacheliers originaires du Lot-et-Garonne (-3,56 % par an), suivi de la Dordogne (-1,53 %) et des Landes (-0,75 %). Les bacheliers originaires de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques se distinguent, quant à eux, par une évolution annuelle moyenne relativement stable (-0,10 % et +0,20 % respectivement).

Carte 3. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en DUT/BUT par département d'origine entre 2018 et 2024.

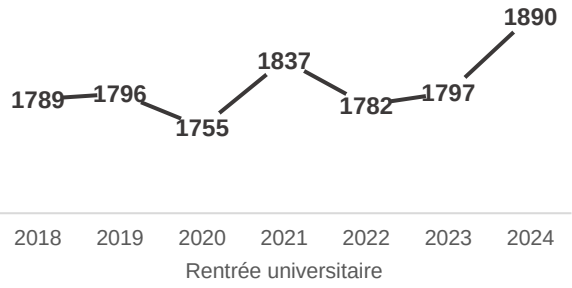


[13] La rentrée 2021 correspond à la mise en œuvre de la réforme du BUT, remplaçant progressivement le DUT.

La mobilité hors région des bacheliers originaires de l'académie inscrits en DUT, puis en BUT, est nettement plus élevée que celle observée pour les BTS. Les bacheliers originaires des Pyrénées-Atlantiques et du Lot-et-Garonne affichent les taux les plus élevés, atteignant jusqu'à 45 % entre 2018 et 2024 pour les deux départements. Les bacheliers originaires des Landes se situent également à des niveaux élevés, compris entre 25 % et 34 %. Les bacheliers originaires de Dordogne et de Gironde présentent en revanche des taux plus contenus, les premiers progressant de 13 % à 23 % entre 2018 et 2023 avant un repli en 2024, les seconds oscillant de façon stable entre 11 % et 15 % sur l'ensemble de la période.

◆ CPGE : des dynamiques territoriales opposées entre Gironde et Dordogne

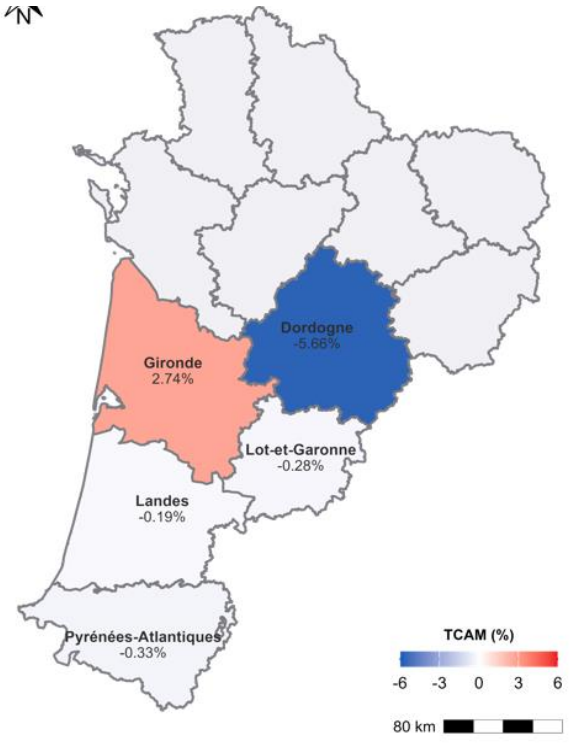
Graphique 6. Évolution des inscriptions en CPGE (2018-2024)



Enfin, les inscriptions en CPGE des néo-bacheliers originaires de l'académie présentent (**Graphique 6**) une évolution globalement stable entre 2018 et 2024, légèrement à la hausse (les effectifs passent de 1 789 inscrits en 2018 à 1 890 en 2024). La période est notamment marquée par une légère baisse en 2020, puis un autre recul en 2022 avant une progression continue jusqu'en 2024, qui correspond au niveau le plus élevé de la série (1 890 inscrits).

La **Carte 4** met en évidence deux dynamiques territoriales opposées selon le département d'origine des bacheliers[14]. Les bacheliers originaires de Gironde sont plus nombreux à s'inscrire en CPGE sur la période (+2,74 % par an), traduisant une progression moyenne continue. À l'inverse, le recul est particulièrement marqué pour les bacheliers originaires de Dordogne (-5,66 % par an), nettement plus prononcé que dans les autres territoires. Pour les bacheliers des Landes (-0,19 %), du Lot-et-Garonne (-0,28 %) et des Pyrénées-Atlantiques (-0,33 %), les évolutions restent très limitées, proches de la stabilité sur l'ensemble de la période.

Carte 4. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en CPGE par département d'origine entre 2018 et 2024



Ces évolutions s'accompagnent de disparités notables en matière de mobilité hors académie. Les bacheliers originaires du Lot-et-Garonne se distinguent nettement, avec des taux de mobilité hors académie particulièrement élevés et en progression

[14] Ces évolutions doivent être interprétées avec prudence compte tenu des effectifs relativement faibles d'inscrits en CPGE à l'échelle du département d'origine. C'est notamment le cas de la Dordogne, où une variation limitée du nombre d'inscrits entre la première et dernière année d'observation peut se traduire par un TCAM relativement important.

constante, passant de 42 % en 2018 à près de 47 % en 2024, malgré une évolution globalement stable du nombre de bacheliers originaires de ce département inscrits en CPGE. Les bacheliers originaires des Pyrénées-Atlantiques affichent également des taux croissants, progressant de 26 % à 39 % sur la période étudiée. Les bacheliers originaires de Dordogne, de Gironde et des Landes présentent des taux de mobilité hors académie plus proches les uns des autres, compris entre 19 % et 30 % selon les années et les départements, sans une vraie tendance marquée à la hausse ou à la baisse.

L'analyse territoriale des poursuites d'études de l'académie de Bordeaux met en évidence des dynamiques fortement différenciées selon les départements d'origine et les types de formation, dans un contexte régional marqué par une forte ruralité et une concentration de l'offre de formation dans les principales agglomérations du territoire. Dans ce cadre, la distance à l'offre d'enseignement supérieur constitue un facteur important des choix d'orientation, comme le soulignent plusieurs travaux récents, notamment le rapport du Comité éthique et scientifique de Parcoursup et Mon Master (mars 2025)[15]. Selon ce dernier, les contraintes de mobilité, les coûts liés au logement et aux transports, ainsi que les phénomènes d'autocensure participent également à structurer différemment les parcours selon les territoires.
En effet, comme en témoignent les résultats présentés, ces dynamiques se traduisent concrètement par des logiques d'orientation contrastées entre territoires. Les bacheliers originaires des départements ruraux et socialement moins favorisés s'orientent davantage vers les formations courtes — BTS notamment —, tandis que les bacheliers issus des territoires urbains et plus attractifs s'inscrivent plus fréquemment en CPGE, en écoles d'ingénieurs ou en études de santé. L'analyse des taux de croissance annuels moyens confirme par ailleurs que ces écarts tendent à se creuser sur la période récente, notamment en ce qui concerne les inscriptions en licence et en CPGE, où la Dordogne accuse les reculs les plus marqués.

Ces constats soulignent l'importance d'une réflexion approfondie sur le maillage territorial de l'offre de formation supérieure. Ils invitent également à dépasser une lecture limitée à un instant donné des orientations pour s'intéresser à la continuité des parcours dans le temps. Les analyses précédentes ont, en effet, permis de dresser une photographie de la situation à N+1, en mettant en évidence les principaux choix d'orientation des néo-bacheliers au cours de l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Elles ne permettent cependant pas de rendre compte de la manière dont ces parcours évoluent ensuite : les trajectoires dans l'enseignement supérieur ne se résument pas à une seule année d'orientation, mais se construisent sur plusieurs années, avec des réorientations, des bifurcations ou des stabilisations progressives.

C'est précisément l'objet de la partie suivante, qui adopte une approche longitudinale afin d'analyser plus finement les trajectoires étudiantes sur plusieurs années.

À retenir

→ Les poursuites d'études varient selon le territoire, en lien avec les profils socio-scolaires des élèves et l'offre locale de formation, avec des orientations plus fréquentes vers les formations courtes pour les bacheliers originaires des départements les plus ruraux et socialement moins favorisés, et vers les filières sélectives pour les bacheliers provenant des territoires les plus favorisés.

[15] Pour avoir accès au rapport : https://www.ih2ef.gouv.fr/rapport-2025-du-comite-ethique-et-scientifique-de-parcoursup-et-mon-master

→ Tendance à la hausse du taux de poursuite entre 2017-2018 et 2023-2024, y compris dans les territoires connaissant un léger recul du nombre de néo-bacheliers, en partie en lien avec une amélioration de la couverture statistique du champ SISE.

→ Les dynamiques d'inscription dans les principales formations du supérieur entre 2018 et 2024 sont également contrastées selon les territoires : les inscriptions en BTS progressent pour la plupart des départements d'origine, celles en licence et en BUT reculent globalement, tandis que les évolutions en CPGE opposent nettement la Gironde, en hausse, aux départements ruraux, en retrait.

2. Quatorze trajectoires types de poursuite d'études

Encadré 3 • La mesure des parcours : méthode pour construire une typologie

L'analyse des trajectoires étudiantes sur cinq ans est fondée sur les méthodes d'analyse de séquences, qui permettent d'étudier des parcours observés dans le temps sous la forme de successions d'états. Dans le cadre de ce travail, chaque trajectoire correspond à une suite d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, observées année après année, où chaque état est défini par un type de formation (licence, BTS, CPGE, etc.).

Via l'analyse de séquences, nous tentons de répondre à deux questions : existe-t-il des modèles (*patterns*), c'est-à-dire des séquences typiques au sein de l'ensemble des trajectoires observées ? Et, lorsqu'elles existent, comment ces séquences sont-elles produites, et quels facteurs les déterminent ?

La première étape consiste à représenter chaque parcours sous forme de séquence d'états ordonnés dans le temps, définis à partir de la variable d'analyse des parcours dans l'enseignement supérieur présentée précédemment. Une fois ces séquences construites, il est nécessaire de mesurer leur similarité. Pour cela, on utilise une mesure de dissimilarité basée sur la méthode dite de *Optimal Matching*[16]. Cette méthode consiste à évaluer le coût minimal des transformations nécessaires pour passer d'une séquence à une autre, à travers trois opérations possibles : l'insertion d'un état, la suppression d'un état ou la substitution d'un état par un autre. Plus deux trajectoires nécessitent de transformations pour être rapprochées, plus elles sont considérées comme différentes.

À partir de la matrice de distances ainsi obtenue, une classification est ensuite réalisée afin de regrouper les trajectoires similaires. Cette étape permet de construire une typologie des parcours étudiants en identifiant des groupes homogènes de séquences. La méthode retenue est une classification ascendante hiérarchique (CAH), fondée sur le critère d'agrégation de Ward, qui cherche à chaque étape à minimiser l'hétérogénéité au sein des classes (inertie intra-classe), ce qui revient à maximiser l'hétérogénéité entre les classes (inertie inter-classe). Ce critère est connu pour produire des classes relativement homogènes et compactes. L'unité statistique de la classification étant la trajectoire individuelle, les classes sont donc construites à partir de la similarité entre les parcours observés.

La CAH conduit à un arbre de classification, appelé dendrogramme, dont chaque niveau correspond à une partition des individus. Le choix du nombre de classes issues de la classification automatique revient au chercheur, qui s'appuie pour cela sur l'observation des typologies à différents niveaux de partition. Un nombre de classes trop élevé rend leur interprétation et description difficiles, tandis qu'un nombre trop faible conduit à des classes trop hétérogènes, limitant la mise en évidence de trajectoires-

[16] Pour plus de détails sur les méthodes d'analyse de séquences et les méthodes d'appariement optimal, voir Robette et Thibault (2008).

types. La construction de la typologie repose ainsi sur un arbitrage, dont le principal critère est la cohérence de la partition retenue et sa capacité à produire des résultats interprétables et utiles pour la recherche.
Le résultat final prend la forme d'une typologie de trajectoires, c'est-à-dire d'un ensemble limité de parcours-types représentant les principales dynamiques observées dans l'enseignement supérieur. Afin de caractériser ces différentes trajectoires-types, celles-ci sont croisées avec plusieurs variables socio-scolaires décrivant les élèves. Des tests d'indépendance du Khi² sont alors réalisés afin d'évaluer l'existence d'associations significatives entre les trajectoires observées et les caractéristiques étudiées. La description de chaque trajectoire s'appuie ensuite sur la distribution des caractéristiques socio-scolaires au sein de chaque classe, mise en regard de leur répartition dans l'ensemble de la cohorte, afin d'identifier les profils surreprésentés ou sous-représentés. Cette démarche permet ainsi de mettre en évidence les spécificités propres à chaque trajectoire-type.

L'analyse des trajectoires porte, pour rappel, sur la cohorte des terminales 2019-2020, pour laquelle un suivi longitudinal des parcours dans l'enseignement supérieur sur cinq ans est aujourd'hui possible. Cette cohorte présente toutefois des spécificités importantes à prendre en compte dans l'interprétation des résultats : elle est marquée à la fois par la crise sanitaire liée au Covid-19 et par la réforme du BUT, qui a progressivement remplacé le DUT à partir de la rentrée 2021. Cette dernière transformation, en particulier, peut engendrer des effets de transition et des chevauchements dans les parcours observés. Les résultats présentés ci-après doivent donc être interprétés à la lumière de ces contextes particuliers.

Sur les 23 177 poursuivants dans l'enseignement supérieur de la cohorte en question, près de 3 020 trajectoires distinctes sont observées, témoignant d'une forte diversité des parcours étudiants des bacheliers originaires de l'académie de Bordeaux. Cette hétérogénéité rend difficile une lecture individuelle de l'ensemble des cheminements et justifie le recours à une méthode de regroupement permettant de faire émerger des trajectoires types résumant les principales dynamiques de parcours. Après analyse du dendrogramme et des différents niveaux de partition issus de la classification ascendante hiérarchique, une partition en quatorze classes a été retenue.

La description des quatorze trajectoires s'appuie à la fois sur les principales caractéristiques socio-scolaires des étudiants qui les composent et sur des chronogrammes — également appelés *state distribution plots* — qui permettent de visualiser la répartition des étudiants entre les différents états observés au fil du temps. Chaque barre verticale du chronogramme correspond à une année du parcours (N+1, N+2, N+3, etc.) et se compose de segments représentant les différents types de situations observées (licence, BTS, BUT, CPGE, sortie de l'enseignement supérieur, etc.). Cette représentation ne suit pas individuellement chaque étudiant, mais met en évidence l'évolution globale des situations au sein de groupes partageant des trajectoires similaires. Elle facilite ainsi la comparaison entre classes et permet d'identifier les principales logiques de poursuite, de bifurcation ou de sortie du système sur le temps long.

Une légende des couleurs est proposée à la page suivante (**Figure 1**) afin de faciliter la lecture des chronogrammes : chaque couleur correspond à une modalité de la variable d'analyse des parcours dont la construction a été présentée dans la partie méthodologique.

Figure 1. Légende des états observés dans les chronogrammes

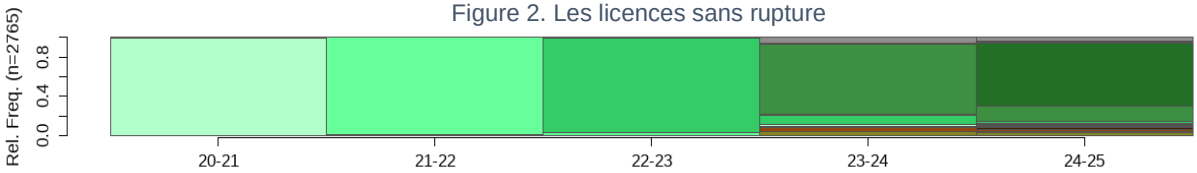
- Autres formations Bac+3/Bac+5 1re année
- Autres formations Bac+3/Bac+5 2e année
- Autres formations Bac+3/Bac+5 3e année
- Autres formations Bac+3/Bac+5 4e année
- Autres formations Bac+3/Bac+5 5e année
- Autre
- BTS1
- BTS2
- BUT1
- BUT2
- BUT3
- DUT1
- DUT2
- CPGE1
- CPGE2
- École commerce/management 1re année
- École commerce/management 2e année
- École commerce/management 3e année
- École commerce/management 4e année
- École commerce/management 5e année
- École ingé 1re année
- École ingé 2e année
- École ingé 3e année
- École ingé 4e année
- École ingé 5e année
- L1
- L2
- L3
- LP
- M1
- M2
- Santé 1re année
- Santé 2e année
- Santé 3e année
- Santé 4e année
- Santé 5e année
- Paramédical 1re année
- Paramédical 2e année
- Paramédical 3e année
- Paramédical 4e année
- Paramédical 5e année
- Cesure 1re année
- Cesure 2e année
- Cesure 3e année
- Cesure 4e année
- Cesure 5e année
- Non retrouvés

2.1 Des trajectoires différenciées selon l'origine et le passé scolaire

◆ Les licences sans rupture

Cette première trajectoire concerne environ 12 % des poursuivants de la cohorte 2019-2020 de l'académie de Bordeaux. Elle se distingue par la forte linéarité des parcours observés. Le chronogramme met en effet en évidence une progression régulière au sein des cursus universitaires, sans interruption ni redoublement marqué : les étudiants inscrits en première année de licence poursuivent majoritairement jusqu'au master 1 puis au master 2. Cette trajectoire correspond ainsi à des parcours académiques linéaires et stabilisés, caractérisés par une continuité des études dans le même type de formation.

Figure 2. Les licences sans rupture

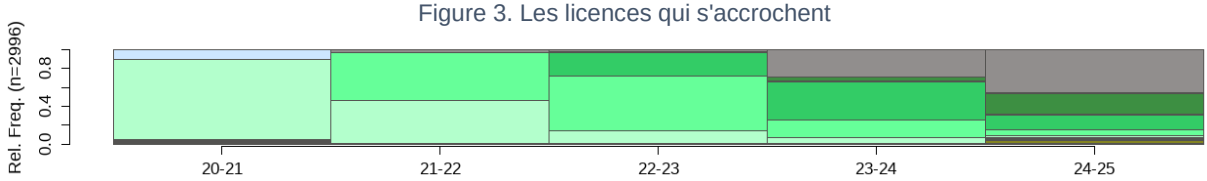


Il s'agit d'un ensemble très féminisé (66 % vs 52 % dans l'échantillon total, +14 pts) et légèrement plus favorisé sur le plan social, avec une surreprésentation des élèves à IPS élevé (32 % vs 28 %, +4 pts) et une sous-représentation des IPS très faibles (17 % vs 21 %, −4 pts). On observe une légère surreprésentation des élèves issus d'établissements plus éloignés (51 % vs 48 %, +3 pts), selon la catégorisation construite à partir de la médiane de l'indice d'éloignement. La trajectoire est fortement marquée par les bacheliers généraux, avec une surreprésentation des séries ES (38 % vs 22 %, +16 pts), L (17 % vs 9,7 %, +7,3 pts) et S (43 % vs 36 %, +7 pts), et une très forte sous-représentation des bacs technologiques (2,4 % vs 20 %, −17,6 pts) et professionnels (0,5 % vs 12 %, −11,5 pts). Enfin, les résultats au baccalauréat sont globalement meilleurs, avec une surreprésentation des mentions bien (34 % vs 25 %, +9 pts) et très bien (18 % vs 14 %, +4 pts), et une forte sous-représentation du rattrapage ou absence de mention (12 % vs 26 %, −14 pts).

◆ Les licences qui s'accrochent

Cette trajectoire concerne environ 13 % des poursuivants de la cohorte 2019-2020. Elle regroupe des parcours plus heurtés et moins linéaires, marqués par des changements de filière, des possibles réorientations, ainsi que des épisodes de redoublement. À partir de N+4, une part croissante d'étudiants apparaît en situation "non retrouvée", cette proportion devenant plus importante en N+5, ce qui suggère une sortie de l'enseignement supérieur pour une partie des étudiants, ou une poursuite dans des formations non couvertes par le champ SISE.

Figure 3. Les licences qui s'accrochent

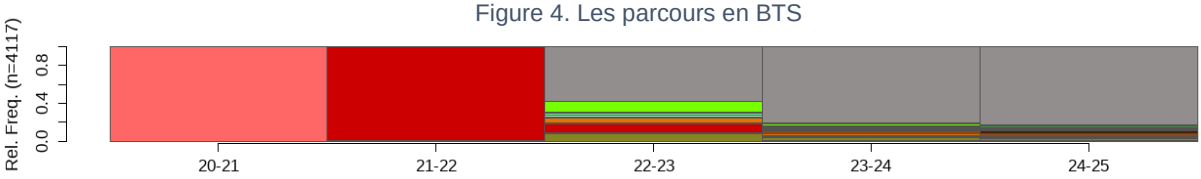


Ce groupe est composé de 62 % de femmes (+10 pts). Il présente un profil social plutôt mixte, sans variation marquée selon l'IPS. Les boursiers y sont légèrement plus présents (8,9 % vs 7,6 %, +1,3 pt), tout comme les élèves issus du secteur public (86 %, +4 pts). La trajectoire est fortement structurée par les bacheliers généraux, avec une surreprésentation des séries ES (31 %, +9 pts) et surtout L (20 %, +10,3 pts), et une forte sous-représentation des bacs technologiques (5,9 %, −14,1 pts) et professionnels (1,4 %, −10,6 pts). Les résultats au baccalauréat sont plus contrastés : les mentions assez bien sont légèrement surreprésentées (38 %, +3 pts), les mentions bien sont proches de la moyenne, les mentions très bien sont sous-représentées (8,3 %, −5,7 pts), et le rattrapage ou l'absence de mention est plus fréquent (31 %, +5 pts). Le profil scolaire des étudiants de cette trajectoire apparaît donc plus fragile que celui de la trajectoire précédente, ce qui peut contribuer à expliquer la plus grande instabilité des parcours observés.

◆ Les parcours en BTS

Avec 18 % des poursuivants, c'est l'une des classes de trajectoires les plus fréquentes de la cohorte. Elle correspond à un parcours classique en BTS, principalement structuré sur deux années de formation, parfois prolongé par une licence professionnelle pour une partie des étudiants. On observe une forte concentration des situations en BTS en N+1 et N+2, puis une augmentation des situations non retrouvées à partir de N+3. On peut donc supposer qu'à partir de N+3 ces étudiants entrent dans la vie active, l'objectif principal pour ce type de formations.

Figure 4. Les parcours en BTS



Ce groupe est majoritairement masculin (57 %, +9 pts). Il se distingue par un profil social plus défavorisé, avec une forte surreprésentation des élèves issus de milieux à IPS très faible (29 % vs 21 %, +8 pts) et une sous-représentation des IPS très élevés (15 % vs 28 %, −13 pts). Il est également davantage composé d'élèves résidant dans une commune rurale (49 %, +8 pts). Les élèves sont légèrement plus souvent issus du secteur public (85 %, +3 pts) et des établissements plus éloignés (51 %, +3 pts). La trajectoire est très fortement structurée par les baccalauréats technologiques (43 % vs 20 %, +23 pts) et professionnels (37 % vs 12 %, +25 pts), avec une très forte sous-représentation des bacs généraux, notamment S (9 % vs 36 %, −27 pts), ES (9,3 % vs 22 %, −12,7 pts) et L (2,5 % vs 9,7 %, −7,2 pts). Les boursiers y sont également légèrement surreprésentés (9,5 %, +1,9 pt). Les résultats au baccalauréat montrent un niveau globalement intermédiaire, avec une surreprésentation des mentions assez bien (40 %, +5 pts) et une sous-représentation des mentions très bien (5,9 %, −8 pts). Le rattrapage ou l'absence de mention est légèrement plus fréquent (29 % vs 26 %, +3 pts), et le retard scolaire est nettement plus élevé que la moyenne (25 %, +9 pts).

Encadré 4 • Les BTS de proximité : un effet limité sur la poursuite d'études à N+3

L'analyse des BTS de proximité (mesurée à l'échelle de l'EPCI[17] du lycée) montre qu'à l'année N+1 près de 50 % des étudiants en première année de BTS sont inscrits dans une formation située dans le même EPCI que leur établissement d'origine. On pourrait ainsi supposer que l'accès à une formation de proximité, en réduisant les contraintes de mobilité et en offrant un environnement plus familier, joue un effet de "passerelle" vers l'enseignement supérieur, en facilitant l'entrée en formation post-bac et, potentiellement, la poursuite d'études à plus long terme.

Les étudiants inscrits dans un BTS de proximité présentent des profils globalement proches de ceux des autres étudiants de BTS. Les analyses descriptives et les tests du χ^2 mettent toutefois en évidence quelques différences de composition, principalement sur la dimension territoriale. Ainsi, 64 % des étudiants inscrits dans un BTS de proximité résident dans une commune urbaine, contre 39 % de ceux inscrits dans un BTS hors proximité. Cette différence reflète probablement une offre de BTS plus dense dans les principales agglomérations que dans les territoires ruraux. Les écarts observés sur les caractéristiques scolaires et sociales (type de baccalauréat, mention au baccalauréat, IPS) sont en revanche plus limités.

Par ailleurs, l'analyse par régression logistique multivariée ne met pas en évidence d'association significative entre l'inscription dans un BTS de proximité et la poursuite d'études à N+3 : toutes choses égales par ailleurs (sexe, IPS, type de baccalauréat, mention, secteur de l'établissement, densité de la commune de résidence), la proximité géographique du BTS n'est pas associée à une probabilité plus élevée de poursuivre les études. Pour cette cohorte, elle ne constitue donc pas un facteur déterminant de la poursuite d'études après le BTS.

Ce résultat reste toutefois à confirmer à partir de l'analyse des cohortes suivantes.

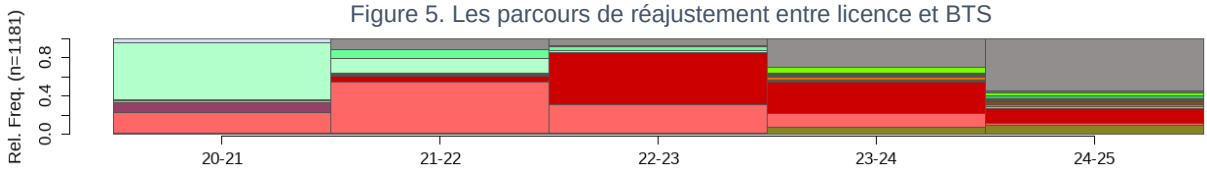
◆ Les parcours de réajustement entre licence et BTS

La trajectoire concerne environ 5 % des poursuivants. Elle correspond à des parcours particulièrement non linéaires, caractérisés par des passages entre la licence et le BTS. Le parcours débute majoritairement en licence en N+1, suivi pour une partie des étudiants d'une intégration en BTS à partir de N+2 ou N+3. Quelques parcours débutent directement en BTS dès N+1, mais se distinguent par davantage de redoublements. Les sorties de l'enseignement

[17] Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. Il s'agit de la forme la plus aboutie d'intercommunalité.

supérieur interviennent de manière plus tardive, principalement à partir de N+4 voire N+5, traduisant des cheminements plus longs et moins stabilisés que dans *Les parcours en BTS*.

Figure 5. Les parcours de réajustement entre licence et BTS

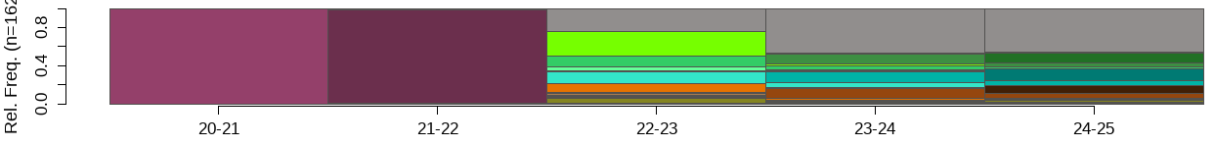


Le groupe est globalement équilibré entre filles et garçons (51 % de filles, 49 % de garçons). Il présente un profil social légèrement défavorisé, avec une surreprésentation des élèves issus de milieux à IPS très faible (28 %, +7 pts) et une sous-représentation des IPS très élevés (19 %, −9 pts). On observe également une légère surreprésentation des élèves issus de zones rurales (44 %, +3 pts), des établissements publics (88 %, +6 pts) et plus éloignés (52 %, +4 pts). La trajectoire est marquée par une forte présence des bacheliers technologiques (30 %, +10 pts) et, dans une moindre mesure, des bacheliers ES (28 %, +6 pts), tandis que les bacheliers S et L y sont légèrement sous-représentés. Les élèves boursiers sont plus présents que la moyenne (10 %, +2,4 pts). Enfin, les résultats au baccalauréat traduisent un profil scolaire fragile : surreprésentation des mentions assez bien (40 %, +5 pts), très forte sous-représentation des mentions bien (14 %, −11 pts) et très bien (2,6 %, −11,4 pts), ainsi qu'une forte surreprésentation du rattrapage (44 %, +18 pts). Le retard scolaire est également plus fréquent que la moyenne (20 %, +4 pts).

◆ Les parcours en DUT

Cette trajectoire regroupe environ 7 % des poursuivants. Elle correspond à un parcours de type DUT « classique », structuré sur deux années avant la réforme. En N+1 et N+2, l'ensemble des étudiants est inscrit en DUT. À partir de N+3, les trajectoires se diversifient davantage : une partie des étudiants quitte l'enseignement supérieur, tandis qu'une autre poursuit ses études, principalement en licence professionnelle, mais également en troisième année de licence ou en école d'ingénieurs ou de commerce.

Figure 6. Les parcours en DUT

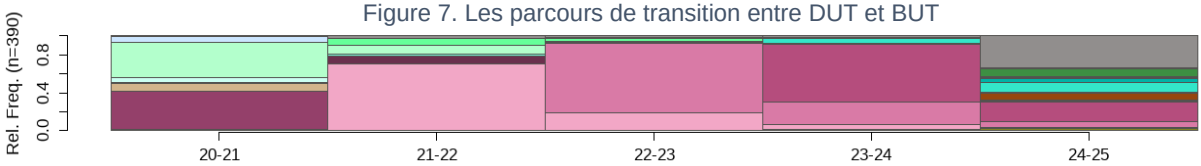


Le groupe est majoritairement masculin (60 %, +12 pts). Il présente un profil social plutôt favorisé, avec une surreprésentation des élèves issus de milieux à IPS très élevé (32 %, +4 pts) et une sous-représentation des IPS très faibles (14 %, −7 pts). Les élèves sont légèrement plus souvent issus du secteur public (85 %, +3 pts). La trajectoire est fortement dominée par les bacheliers généraux scientifiques et technologiques, avec une surreprésentation des bacheliers S (46 %, +10 pts) et technologiques (27 %, +7 pts), et une légère surreprésentation des ES (25 %, +3 pts), tandis que les bacheliers L (1,9 %, −7,8 pts) et professionnels (0,9 %, −11,1 pts) sont fortement sous-représentés. Les résultats au baccalauréat témoignent d'un profil scolaire relativement solide, avec une prédominance des mentions assez bien (42 %, +7 pts) et des mentions bien (37 %, +12 pts). Les mentions très bien sont moins fréquentes (8,9 %, −5,1 pts) et le rattrapage y est fortement sous-représenté (12 %, −14 pts).

◆ Les parcours de transition entre DUT et BUT

Cette classe regroupe environ 2 % des poursuivants. Elle correspond à un parcours situé à l'interface entre l'ancien DUT et le nouveau BUT. Les séquences observées traduisent des effets de transition liés à cette transformation : une partie des étudiants poursuit en BUT dans le prolongement du DUT, dans le cadre du passage à une formation en trois ans, tandis que d'autres, initialement inscrits en licence en N+1, intègrent un BUT à partir de N+2 avec la montée en charge de la réforme. Les sorties de l'enseignement supérieur apparaissent plus tardivement que dans les parcours DUT classiques, principalement à partir de N+5, avec des poursuites possibles vers des écoles d'ingénieurs ou des formations de niveau master.

Figure 7. Les parcours de transition entre DUT et BUT

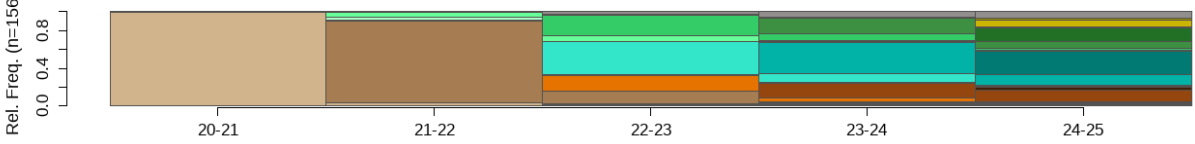


Le groupe est très largement masculin (67 %, +19 pts). Sur le plan social, la distribution des élèves est globalement proche de celle de l'ensemble, sans déséquilibre selon les catégories d'IPS. Les élèves sont un peu plus souvent issus du secteur public (88 %, +6 pts) et légèrement davantage de lycées moins éloignés (55 %, +3 pts). La composition scolaire est très fortement dominée par les bacheliers scientifiques (49 %, +13 pts) et technologiques (29 %, +9 pts), tandis que les bacheliers ES (17 %, −5 pts), L (3,8 %, −5,9 pts) et professionnels (0,5 %, −11,5 pts) apparaissent en retrait. Les résultats au baccalauréat traduisent un niveau globalement solide, avec une surreprésentation des mentions assez bien (42 %, +7 pts) et bien (37 %, +12 pts), une moindre part de mentions très bien (8,9 %, −5,1 pts) et une forte sous-représentation du rattrapage (12 %, −14 pts).

◆ Les parcours en classes préparatoires

Environ 7 % des poursuivants suivent cette trajectoire. Elle correspond à un parcours en CPGE sur deux ans, avec peu de redoublements, suivi d'une intégration dans des formations variées à partir de N+3 : licence troisième année, école d'ingénieurs ou école de commerce. Cette trajectoire est la seule au sein de laquelle quelques césures apparaissent en fin de parcours.

Figure 8. Les parcours en classes préparatoires



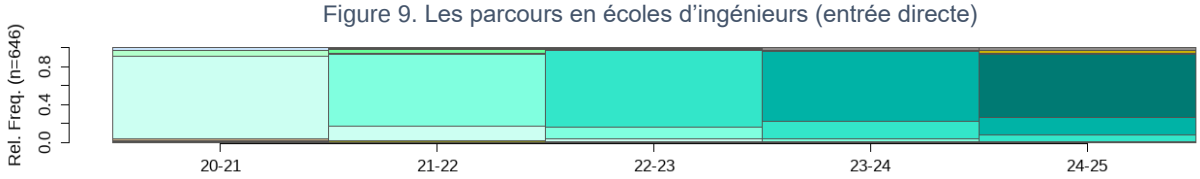
Le groupe est majoritairement masculin (55 %, +7 pts). Il présente le profil social le plus favorisé de l'ensemble des trajectoires, avec une très forte concentration d'élèves issus des milieux les plus aisés (IPS très élevé : 51 %, +23 pts) et une très forte sous-représentation des élèves issus des milieux les plus modestes (IPS très faible : 7,5 %, −13,5 pts). Les élèves résident plus souvent en commune urbaine (69 %, +10 pts), fréquentent davantage des lycées privés (24 %, +6 pts) et des établissements moins éloignés (60 %, +8 pts). La composition scolaire est très homogène : les bacheliers généraux scientifiques y sont très fortement surreprésentés (70 %, +34 pts), tandis que les bacheliers technologiques et professionnels sont quasi voire totalement absents. Enfin, les résultats au baccalauréat sont particulièrement élevés : la mention très bien y est extrêmement surreprésentée (56 %, +42 pts), la mention

bien est également surreprésentée (32 %, +7 pts), tandis que les mentions assez bien (10 %, −25 pts) et les situations de rattrapage ou absence de mention (1,1 %, −24,9 pts) sont quasi absentes.

◆ Les parcours en écoles d'ingénieurs (entrée directe)

Cette trajectoire concerne environ 3 % des poursuivants. Elle correspond à une entrée directe en école d'ingénieurs dès N+1, avec des parcours globalement linéaires et peu marqués par le redoublement. Le chronogramme reflète, en effet, une progression régulière sur l'ensemble de la période, sans rupture visible.

Figure 9. Les parcours en écoles d'ingénieurs (entrée directe)

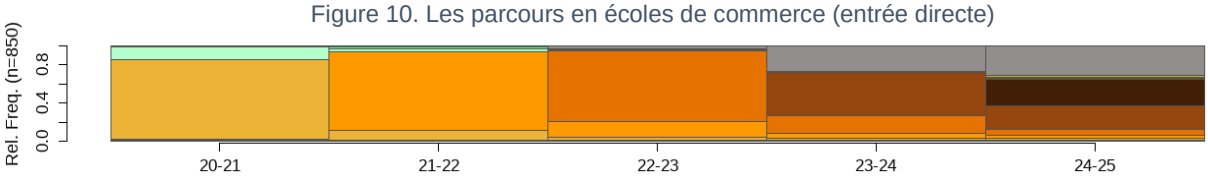


Le groupe est très largement masculin (66 %, +18 pts). Le profil social est très favorisé, avec une très forte concentration d'élèves issus des milieux les plus aisés (IPS très élevé : 52 %, +24 pts) et une forte sous-représentation des milieux les plus modestes (IPS très faible : 7,1 %, −13,9 pts), un profil comparable à celui des CPGE. Les élèves résident légèrement plus souvent en commune urbaine (63 %, +4 pts) et sont plus fréquemment issus de lycées privés (26 %, +8 pts). La composition scolaire est exceptionnellement homogène : les bacheliers généraux scientifiques y sont quasi exclusifs (96 %, +60 pts), tandis que les bacheliers technologiques (4 %, −16 pts) et ES (0,2 %, −21,8 pts) sont quasi absents, et qu'aucun bachelier L ou professionnel n'est observé dans cette trajectoire. Les résultats au baccalauréat sont élevés, avec une très forte surreprésentation de la mention très bien (38 %, +24 pts) et une surreprésentation de la mention bien (36 %, +11 pts), tandis que les mentions assez bien (22 %, −13 pts) et les situations de rattrapage ou absence de mention (4 %, −22 pts) sont nettement sous-représentées.

◆ Les parcours en écoles de commerce (entrée directe)

La trajectoire représente environ 4 % des poursuivants. Elle suit un déroulement classique en école de commerce, avec une concentration des situations dans ce type de formation jusqu'en N+3. À partir de N+4, on observe davantage de sorties de l'enseignement supérieur ou de passages vers des formations non couvertes par le champ SISE, accompagnés de quelques redoublements plus fréquents en fin de parcours.

Figure 10. Les parcours en écoles de commerce (entrée directe)



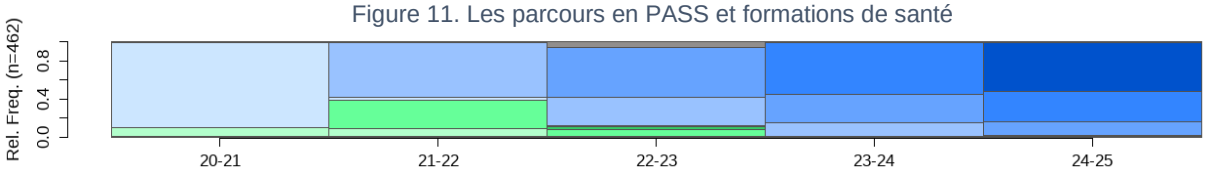
La répartition entre filles et garçons est parfaitement équilibrée (50/50). Le profil social est très favorisé : près de la moitié des élèves est issue des milieux les plus aisés (IPS très élevé : 45 %, +17 pts), tandis que les milieux les plus modestes sont très peu représentés (IPS très faible : 8,5 %, −12,5 pts). C'est la trajectoire la plus urbaine de l'ensemble (74 %, +15 pts), et celle où la part d'élèves issus de lycées privés est la plus élevée (40 %, +22 pts). Les établissements moins éloignés y sont également les plus surreprésentés (67 %, +15 pts). Sur le plan scolaire,

les bacheliers ES dominent très largement (47 %, +25 pts), devant les bacheliers S (31 %, légèrement sous-représentés) et technologiques (16 %). Les bacheliers professionnels sont quasi absents (1,2 %, −10,8 pts). Les résultats au baccalauréat sont plus hétérogènes et plus faibles que dans les deux trajectoires précédentes : les mentions assez bien (42 %, +7 pts) et les situations de rattrapage ou absence de mention (31 %, +5 pts) y sont surreprésentées, tandis que les mentions très bien sont très peu présentes (5,6 %, −8,4 pts).

◆ Les parcours en PASS et formations de santé

Cette trajectoire représente environ 2 % des poursuivants. Elle regroupe des parcours orientés vers les études de santé via le PASS. Le chronogramme met en évidence deux cheminements distincts : une partie des étudiants intègre directement les formations de santé dès N+2, tandis qu'une autre passe par la licence avant de retenter l'accès en deuxième année en N+3, conformément aux possibilités offertes par la réforme PASS.

Figure 11. Les parcours en PASS et formations de santé

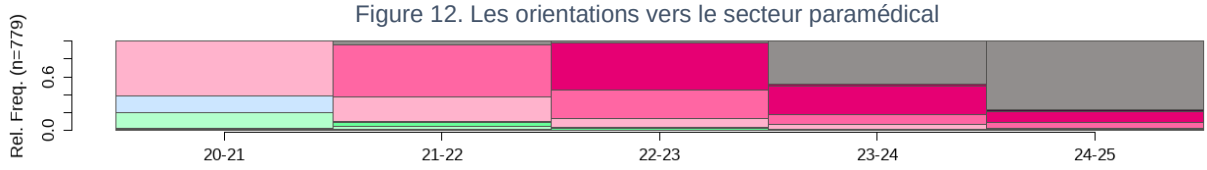


Ces parcours sont majoritairement féminins (67 %, +15 pts). Le profil social est parmi les plus favorisés observés, avec une très forte concentration d'élèves issus des milieux les plus aisés (IPS très élevé : 50 %, +22 pts) et une très forte sous-représentation des milieux modestes (IPS très faible : 6,7 %, −14,3 pts), un niveau comparable à celui des parcours en CPGE. Les élèves sont nettement plus souvent issus de communes urbaines (71 %, +12 pts) et de lycées privés (32 %, +14 pts), et fréquentent davantage des établissements moins éloignés (62 %, +10 pts). La composition scolaire est la plus homogène de l'ensemble des trajectoires avec celle des écoles d'ingénieurs : les bacheliers scientifiques y sont quasi exclusifs (99 %), toutes les autres séries étant quasi ou totalement absentes. Les résultats au baccalauréat sont également très élevés : la mention très bien y est extrêmement surreprésentée (51 %, +37 pts), la mention bien est également surreprésentée (37 %, +12 pts), tandis que les mentions assez bien (10 %, −25 pts) et les situations de rattrapage ou absence de mention (2,4 %, −23,6 pts) sont quasi absentes.

◆ Les orientations vers le secteur paramédical

Environ 3 % des poursuivants suivent cette trajectoire. Dès N+1, on recense des étudiants inscrits en formations paramédicales, auxquels s'ajoutent quelques étudiants provenant de licence ou de PASS. Des redoublements apparaissent tout au long du parcours. Les premières situations non retrouvées s'observent à partir de N+4 et s'accentuent en N+5.

Figure 12. Les orientations vers le secteur paramédical

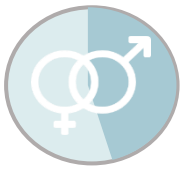


Ce sont les trajectoires les plus féminisées de l'ensemble, avec 90 % de filles (+38 pts). Sur le plan social, la distribution est proche de la moyenne académique, sans écart marqué selon les catégories d'IPS. La dimension territoriale est en revanche plus distinctive : il s'agit de la

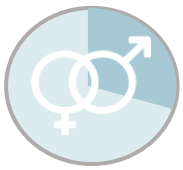
trajectoire la plus rurale de l'ensemble (52 %, +11 pts), avec une légère surreprésentation des lycées plus éloignés (54 %, +6 pts). Les bacheliers scientifiques y sont fortement surreprésentés (51 %, +15 pts), tandis que les bacheliers L (2,7 %, −7 pts) et professionnels (6 %, −6 pts) sont sous-représentés. Les résultats au baccalauréat traduisent un profil intermédiaire : les mentions assez bien (39 %, +4 pts) et bien (32 %, +7 pts) sont légèrement surreprésentées, suivies de quelques situations de rattrapage ou absence de mention (18 %, −8 pts).

Encadré 5 • Les filles dans les filières scientifiques: une présence encore limitée

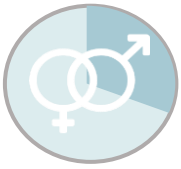
À la rentrée universitaire 2020 :



45,3 %
Part des étudiantes dans les formations universitaires scientifiques*



30,3 %
Part des étudiantes en CPGE scientifiques



31,4 %
Part des étudiantes dans les formations d'ingénieurs

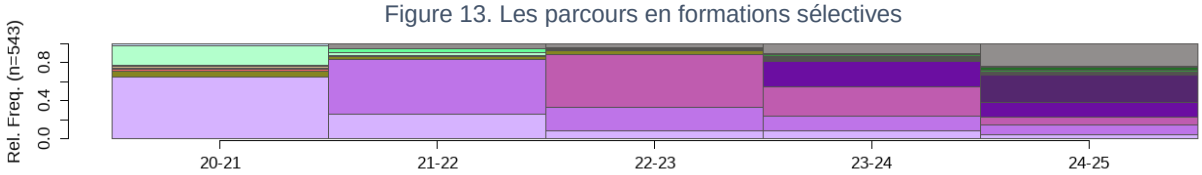
Ces chiffres témoignent d'une sous-représentation persistante des filles dans les filières scientifiques. À la rentrée 2020, elles représentent moins d'un tiers des effectifs en CPGE scientifiques et en formations d'ingénieurs, et moins de la moitié des inscrits dans les formations universitaires scientifiques. Ces résultats font écho aux observations effectuées dans l'analyse des trajectoires, où les garçons sont systématiquement surreprésentés dans les parcours en écoles d'ingénieurs, en CPGE et en DUT/BUT, tandis que les filles se concentrent davantage dans les trajectoires en licence, en santé ou dans le secteur paramédical. Ces constats s'inscrivent dans des tendances nationales bien documentées : bien que majoritaires dans l'enseignement supérieur et plus souvent diplômées que les hommes, les filles demeurent très minoritaires dans les filières scientifiques et sélectives — elles ne représentent que 30 % des inscrits en formations d'ingénieurs et 40 % en CPGE à l'échelle nationale en 2023-2024 —, tandis qu'elles sont surreprésentées dans les formations paramédicales et sociales (SIES, 2025).

* Les formations universitaires scientifiques sont définies ici à partir des disciplines suivantes dans les données SISE : sciences fondamentales et appliquées, sciences naturelles et de la vie, mathématiques et sciences.

◆ Les parcours en formations séléctives

Cette trajectoire concerne environ 2 % des poursuivants. Elle regroupe des parcours en IEP, ENS, écoles d'art, d'architecture, de journalisme ou autres écoles spécialisées. Une partie des étudiants débute en licence en N+1 avant d'intégrer ce type de formation en N+2, tandis que d'autres y sont inscrits dès N+1. Le parcours se stabilise ensuite dans ces écoles, avec peu de redoublements et des sorties limitées, apparaissant seulement à partir de N+4 et s'accentuant légèrement en N+5.

Figure 13. Les parcours en formations sélectives

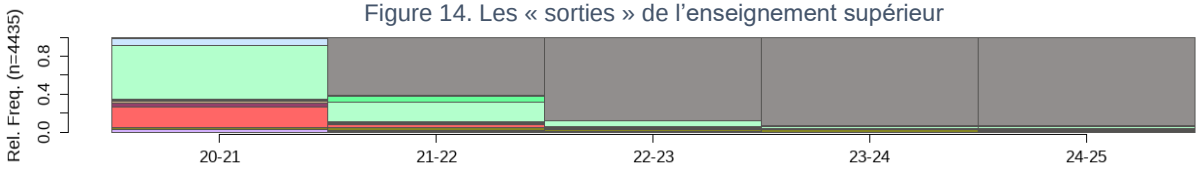


Les filles y sont majoritaires (64 %, +12 pts). Le profil social est nettement favorisé, avec une forte concentration d'élèves issus des milieux les plus aisés (IPS très élevé : 45 %, +17 pts) et une forte sous-représentation des milieux les plus modestes (IPS très faible : 10 %, −11 pts). Les élèves résident un peu plus souvent en commune urbaine (66 %, +7 pts), sont légèrement plus présents dans le secteur privé (23 %, +5 pts) et dans des lycées moins éloignés (59 %, +7 pts). La composition par série de baccalauréat se distingue nettement des autres trajectoires sélectives : si les bacheliers S y sont proches de la moyenne de l'échantillon total (33 %), les bacheliers L y sont plus surreprésentés (19 %, +9,3 pts) et les bacheliers ES davantage présents (30 %, +8 pts), tandis que les bacheliers technologiques (13 %, −7 pts) et professionnels (5,2 %, −6,8 pts) sont sous-représentés. Les résultats au baccalauréat sont élevés, avec une forte surreprésentation de la mention très bien (31 %, +17 pts), tandis que les mentions assez bien (25 %, −10 pts) et les situations de rattrapage ou absence de mention (20 %, −6 pts) sont moins fréquentes.

◆ Les « sorties » de l'enseignement supérieur

Cette trajectoire concerne environ 20 % des poursuivants, ce qui en fait la trajectoire la plus représentée de la cohorte. En N+1, on y recense des étudiants inscrits en licence ou en BTS. Dès N+2, les sorties deviennent majoritaires et concernent la quasi-totalité des étudiants à partir de N+3. Une partie d'entre eux quitte vraisemblablement l'enseignement supérieur de façon définitive, tandis qu'une autre poursuit potentiellement dans des formations hors champ SISE.

Figure 14. Les « sorties » de l'enseignement supérieur



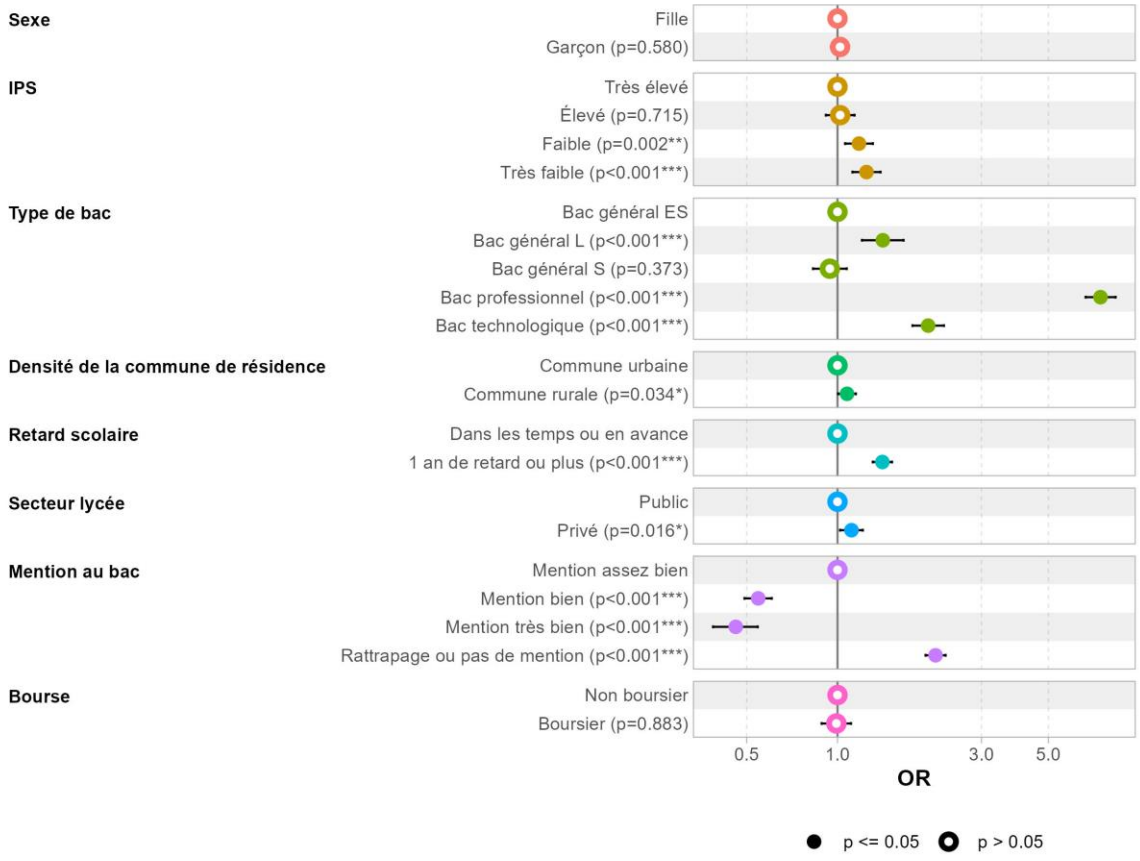
La répartition entre filles et garçons est proche de l'équilibre (51 % de filles, 49 % de garçons). C'est le groupe au profil social le plus défavorisé de l'ensemble : les élèves issus des milieux les plus modestes y sont fortement surreprésentés (IPS très faible : 30 %, +9 pts), tandis que les milieux les plus aisés sont nettement moins présents (IPS très élevé : 19 %, −9 pts). Les élèves boursiers y sont également fortement surreprésentés (12 %, +4,4 pts). En revanche, les dimensions territoriales ne présentent pas d'écart notable : la répartition selon la densité de commune, le secteur d'établissement et l'indice d'éloignement est proche de la moyenne académique. Sur le plan scolaire, les bacheliers professionnels sont surreprésentés (21 %, +9 pts), tandis que les bacheliers S sont moins présents (25 %, −11 pts). Les bacheliers L affichent une légère surreprésentation (13 %, +3,3 pts), et les autres séries sont proches de la moyenne globale. Les résultats au baccalauréat traduisent le profil scolaire le plus fragile de l'ensemble des trajectoires : les situations de rattrapage ou absence de mention y sont très fortement surreprésentées (46 %, +20 pts), les mentions bien (15 %, −10 pts) et très bien (3,7 %, −10,3 pts) sont très peu présentes, et le retard scolaire est nettement plus fréquent qu'ailleurs (28 %, +12 pts).

Encadré 6 • Les non retrouvés dans SISE : qui sont les bacheliers absents du champ cinq ans après le bac ?

À côté des trajectoires de sortie précoce décrites ci-dessus, une population distincte mérite attention : celle des bacheliers admis qui n'intègrent jamais l'enseignement supérieur tel que recensé par SISE sur l'ensemble de la période d'observation. Environ 16 % des bacheliers admis de la cohorte 2019-2020 de l'académie de Bordeaux ne sont ainsi jamais retrouvés dans le champ SISE sur les cinq années suivant l'obtention du baccalauréat. Comme déjà anticipé, ces situations peuvent recouvrir des réalités très diverses : insertion directe sur le marché du travail, poursuite dans des formations hors champ SISE, ou encore poursuite à l'étranger.

Afin d'identifier les caractéristiques associées à cette absence durable, une régression logistique a été conduite sur l'ensemble des bacheliers admis de la cohorte, permettant de mesurer l'effet propre de chaque caractéristique indépendamment des autres. Les résultats sont exprimés sous forme d'odds ratios (OR)[18].
La filière du baccalauréat apparaît comme le facteur le plus structurant (voir **Figure 16**). Les bacheliers professionnels ont ainsi près de sept fois plus de chances d'être non retrouvés dans SISE que les bacheliers généraux ES (OR = 7,44), et les bacheliers technologiques deux fois plus de chances (OR = 2,00), tout comme les bacheliers L (OR = 1,41). Le résultat au baccalauréat joue également un rôle important : les élèves admis au rattrapage ou sans mention ont environ deux fois plus de chances d'être non retrouvés que ceux ayant obtenu une mention assez bien (OR = 2,11), tandis qu'une mention bien (OR = 0,55) ou très bien (OR = 0,46) divise cette probabilité par près de deux. Les élèves ayant accumulé au moins un an de retard scolaire ont quant à eux une fois et demie plus de chances d'être non retrouvés (OR = 1,41). Les élèves issus des milieux les plus défavorisés sont également davantage concernés, avec environ une fois et quart plus de chances pour les IPS les plus faibles (OR = 1,25). Les élèves résidant en commune rurale présentent quant à eux une probabilité légèrement plus élevée (OR = 1,08), même si cet effet reste plus limité. En revanche, le sexe et le statut boursier n'apparaissent pas comme des facteurs déterminants une fois les autres caractéristiques prises en compte. Plus surprenant, les élèves issus d'établissements privés ont également légèrement plus de chances d'être non retrouvés (OR = 1,11) — résultat contre-intuitif au regard de leur profil scolaire globalement plus favorable, et qui invite à examiner de manière plus détaillée le rôle du secteur de l'établissement.

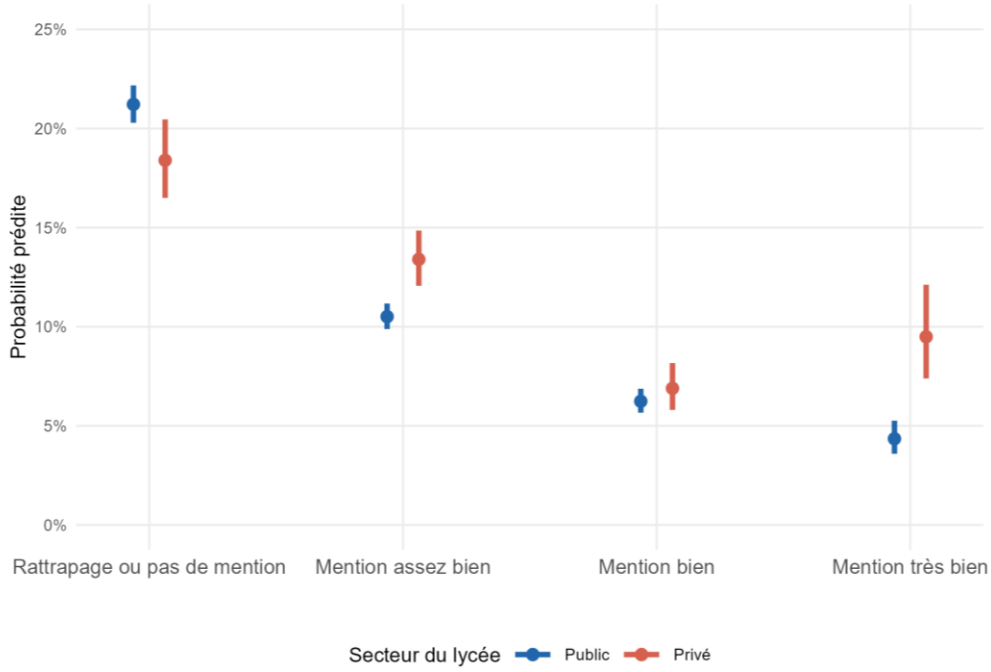
Figure 15. Facteurs associés à l'absence durable dans le champ SISE sur cinq ans



[18] Un odds ratio (OR) mesure l'association entre une caractéristique et la probabilité d'appartenir aux non retrouvés, toutes choses égales par ailleurs. Par exemple, un OR de 2 signifie que la caractéristique considérée est associée à deux fois plus de chances d'être non retrouvé ; un OR de 0,5 signifie deux fois moins de chances.
Un OR égal à 1 indique l'absence d'effet.

En introduisant dans le modèle précédent une interaction entre le secteur de l'établissement et le résultat au baccalauréat, il apparaît que la mention obtenue au baccalauréat ne joue pas le même rôle selon que l'élève est scolarisé dans le public ou dans le privé (voir **Figure 17**). Dans les établissements publics, plus la mention est élevée, plus la probabilité d'être non retrouvé diminue : elle passe de 21 % pour les élèves admis au rattrapage à 11 % pour une mention assez bien, 6 % pour une mention bien et seulement 4 % pour une mention très bien. Dans les établissements privés, cette logique est partiellement rompue : si les élèves au rattrapage (18 %) et avec mention bien (7 %) présentent des probabilités proches de celles du public, les élèves ayant obtenu une mention très bien restent à 9 %, soit plus du double de leurs homologues du public.

Figure 16. Probabilité prédite d'être non retrouvé pendant cinq ans dans SISE

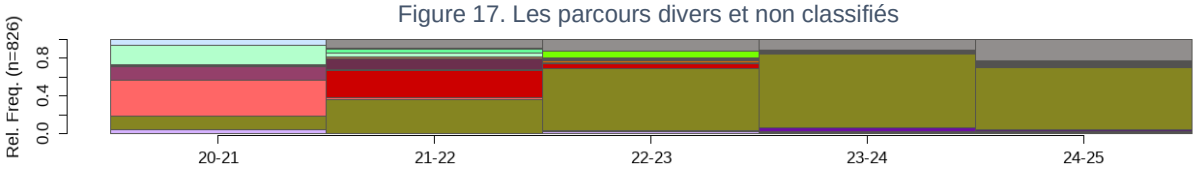


Ce résultat suggère donc que parmi les non retrouvés coexistent deux profils bien distincts : d'un côté, des élèves aux parcours scolaires fragiles qui n'intègrent vraisemblablement jamais l'enseignement supérieur ; de l'autre, de bons élèves issus du secteur privé qui poursuivent probablement leurs études dans des formations non couvertes par le champ SISE ou dans des établissements à l'étranger.

◆ Les parcours divers et non classifiés

Cette trajectoire concerne environ 4 % des poursuivants. Elle regroupe des étudiants inscrits principalement en BTS, et dans une moindre mesure en licence, qui intègrent des formations relevant de la modalité « Autre ». Cette catégorie rassemble des formations diverses et faiblement représentées, telles que des diplômes universitaires, des certifications d'écoles spécialisées ou des titres professionnels inscrits au RNCP. La diversité des situations qu'elle recouvre en rend l'interprétation plus délicate que pour les trajectoires précédentes.

Figure 17. Les parcours divers et non classifiés



Les garçons y sont légèrement surreprésentés (54 %, +6 pts). Le profil social, territorial et scolaire est globalement proche de la moyenne académique, sans écart marqué sur la plupart des dimensions. On note toutefois une légère surreprésentation des bacheliers technologiques (29 %, +9 pts) et une légère sous-représentation des bacheliers L (4,7 %, −5 pts) et S (32 %, −4 pts).

À retenir

→ L'analyse de séquences permet de résumer la forte hétérogénéité des parcours étudiants — près de 3 000 trajectoires distinctes observées — en quatorze trajectoires types rendant compte des principales logiques de poursuite, de bifurcation et de sortie du système.

→ L'origine sociale et le passé scolaire jouent un rôle central dans la structuration de ces trajectoires : les profils les plus favorisés, dotés des meilleurs résultats scolaires, se concentrent dans les trajectoires les plus sélectives et les plus linéaires, tandis que les parcours les plus heurtés et les sorties précoces de l'enseignement supérieur touchent davantage les élèves issus de milieux défavorisés et aux parcours scolaires plus fragiles.

Conclusion

Ce rapport propose une analyse des parcours dans l'enseignement supérieur des élèves de terminale de l'académie de Bordeaux, en combinant une approche territoriale et une approche longitudinale par analyse de séquences. Les deux angles d'analyse se révèlent complémentaires : la cartographie des inscriptions à N+1 permet de dresser un état des orientations et de leurs évolutions récentes selon les territoires, tandis que l'analyse de séquences offre une lecture dynamique des parcours sur cinq ans, en rendant compte des principales logiques de réorientation, de stabilité ou de rupture dans les parcours de ces étudiants.

Les résultats de l'approche territoriale mettent en évidence de fortes disparités départementales dans les dynamiques de poursuite d'études. Les territoires les plus urbains et les mieux dotés en offre de formation, notamment la Gironde, concentrent davantage les formations longues et sélectives, tandis que les bacheliers originaires des départements plus ruraux s'orientent plus fréquemment vers des formations courtes et professionnalisantes. Ces écarts renvoient à des différences d'accessibilité géographique et de ressources sociales, mais également aux effets de proximité de l'offre de formation sur les choix d'orientation.

L'analyse de séquences a ensuite permis d'approfondir ces constats en étudiant les cheminements dans le temps. La construction d'une typologie de quatorze trajectoires-types révèle la grande diversité des parcours observés. Les résultats montrent que les trajectoires véritablement linéaires restent finalement minoritaires. Si certains étudiants suivent des parcours continus et stabilisés, notamment dans les filières générales ou sélectives, une part importante des étudiants connaît des réorientations, des redoublements, des bifurcations entre formations ou encore des sorties plus ou moins précoces de l'enseignement supérieur. L'analyse met également en lumière le poids respectif des différentes trajectoires au sein de la cohorte : les sorties de l'enseignement supérieur et les parcours en BTS constituent les deux trajectoires les plus représentées, devant les deux trajectoires propres à la licence — *Les licences sans rupture* et *Les licences qui s'accrochent* — qui soulignent à la fois l'importance des cursus universitaires et leur hétérogénéité. L'ensemble de ces trajectoires apparaît fortement différencié selon les profils socio-scolaires des étudiants, l'origine sociale et le passé scolaire jouant un rôle central dans la construction de ces parcours.

L'approche par analyse de séquences présente toutefois certaines limites. En cherchant à regrouper les trajectoires similaires, elle tend à cacher une partie des situations individuelles et des expériences étudiantes plus atypiques. Les parcours reconstruits restent donc des modèles synthétiques, qui ne rendent pas compte de toute la complexité des expériences

vécues. Seule une analyse à un niveau plus fin, notamment à l'échelle d'un établissement ou d'un type de formation en particulier, permettrait de dégager des trajectoires plus précises et de mieux rendre compte des dynamiques propres à certains contextes de formation. C'est précisément dans cette direction que s'inscrivent les perspectives envisagées pour la suite de ce travail.

Plusieurs pistes se dégagent en effet. L'approfondissement de l'analyse à l'échelle des établissements ou des disciplines universitaires constituerait une première piste particulièrement pertinente. L'application de cette approche aux cohortes suivantes permettrait par ailleurs de confirmer ou de nuancer les tendances observées, en limitant les effets liés aux spécificités de la cohorte des terminales 2019-2020. Enfin, l'étude des trajectoires inter-établissements ouvrirait une perspective complémentaire pour mieux comprendre les logiques de mobilité et de réorientation au sein du système d'enseignement supérieur.

Bibliographie

Cordazzo, Philippe. « PARCOURS ETUDIANTS : DE LA FORMATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ». Démographie, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2013.

Nakhili, Nadia. *Orientation, après le bac : quand le lycée fait la différence*. nº 271 (février 2010): 4.

Résosup. « Analyse longitudinale du suivi des parcours étudiants : enjeux, méthodes et indicateurs ». Les cahiers de Résosup, n° 2, 25 p., 2011.

Robette, Nicolas. *Explorer et décrire les parcours de vie: les typologies de trajectoires*. Les collections du CEPED. CEPED, 2011.

Robette, Nicolas, Nicolas Thibault, et Catriona Dutreuilh. « Comparing Qualitative Harmonic Analysis and Optimal Matching: An Exploratory Study of Occupational Trajectories ». *Population* Vol. 63, nº 4 (2009): 533-56. https://doi.org/10.3917/popu.804.0621.

SIES. « L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France ». 2025.

Table des illustrations

Tableaux

Table 1. Taux de réussite au bac et de poursuite selon le type de diplôme. 11
Table 2. Recodage des formations de l'enseignement supérieur. 11

Graphiques

Graphique 1. Évolution des effectifs de néo-bacheliers et de poursuivants dans le supérieur originaires de l'académie de Bordeaux (2017-2023) 14
Graphique 2. Évolution relative des effectifs de néo-bacheliers et 15
Graphique 3. Évolution des inscriptions en licence (2018-2024) 16
Graphique 4. Évolution des inscriptions en BTS 17
Graphique 5. Évolution des inscriptions en DUT/BUT (2018-2024) 18
Graphique 6. Évolution des inscriptions en CPGE 19

Cartes

Carte 1. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en licence par département d'origine entre 2018 et 2024. 16
Carte 2. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en BTS par département d'origine entre 2018 et 2024. 17
Carte 3. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en DUT/BUT par département d'origine entre 2018 et 2024. 18
Carte 4. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en CPGE par département d'origine entre 2018 et 2024 19
Carte 5. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en école de commerce par département d'origine entre 2018 et 2024 39
Carte 6. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en école d'ingénieurs par département d'origine entre 2018 et 2024 39
Carte 7. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en école d'ingénieurs par département d'origine 39

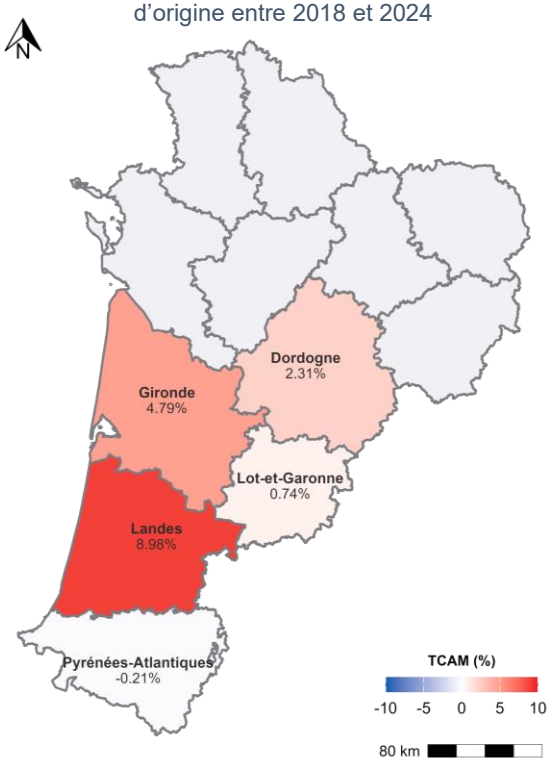
Figures

Figure 1. Légende des états observés dans les chronogrammes 23
Figure 2. Les licences sans rupture 23
Figure 3. Les licences qui s'accrochent 24
Figure 4. Les parcours en BTS 25
Figure 5. Les parcours de réajustement entre licence et BTS 26

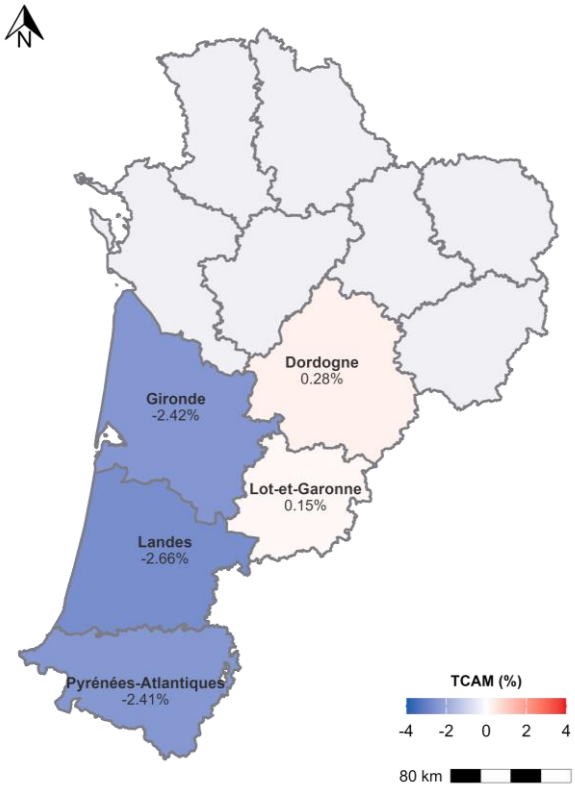
Figure 6. Les parcours en DUT 26
Figure 7. Les parcours de transition entre DUT et BUT 27
Figure 8. Les parcours en classes préparatoires 27
Figure 9. Les parcours en écoles d'ingénieurs (entrée directe)..... 28
Figure 10. Les parcours en écoles de commerce (entrée directe) 28
Figure 11. Les parcours en PASS et formations de santé 29
Figure 12. Les orientations vers le secteur paramédical 29
Figure 13. Les parcours en formations sélectives..... 31
Figure 14. Les « sorties » de l'enseignement supérieur..... 31
Figure 15. Facteurs associés à l'absence durable dans le champ SISE sur cinq ans 32
Figure 16. Probabilité prédite d'être non retrouvé pendant cinq ans dans SISE..... 33
Figure 17. Les parcours divers et non classifiés 33

Annexes

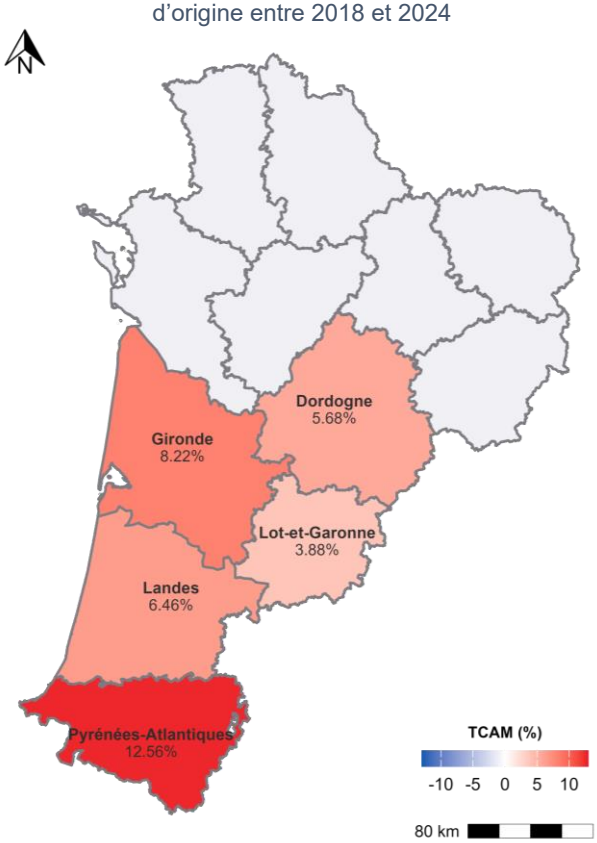
Carte 5. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en école de commerce par département d'origine entre 2018 et 2024



Carte 6. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en école d'ingénieurs par département d'origine entre 2018 et 2024



Carte 7. Taux de croissance annuel moyen des inscriptions en école d'ingénieurs par département d'origine entre 2018 et 2024



Contact
Annachiara Ferrarini
annachiara.ferrarini@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr

univbordeaux universitedebordeaux universite-de-bordeaux

université de BORDEAUX